

Synthèse : Les parcours de vie au cœur des comportements migratoires

Parmi les 3,7 millions de personnes de 5 ans et plus que compte en 2006 le Nord-Pas-de-Calais, 68 % vivent dans le même logement qu'en 2001 contre 64,5 % en France métropolitaine. Cette différence témoigne d'une moindre mobilité qui s'explique uniquement par de faibles migrations interrégionales, et en premier lieu une plus faible attractivité vis-à-vis des autres régions : 2,8 % de la population du Nord-Pas-de-Calais en 2006 habitait dans une autre région en 2001, contre 6,3 % en moyenne nationale. Ce phénomène se vérifie également pour les départs : la région est celle de France métropolitaine que l'on quitte le moins : le taux de sortie s'élève à 9,8 % en moyenne annuelle entre 2001 et 2006 contre plus de 16 % pour celles où les départs sont les plus fréquents (Île-de-France, Centre, Champagne-Ardenne et Picardie).

Par contre, les mobilités au sein de la région, concernant 28,5 % de la population entre 2001 et 2006, sont à un niveau comparable à la moyenne des régions de France métropolitaine (27,4 %). Parmi ces mobilités infrarégionales, plus de 40 % ont lieu dans la même commune et ne sont pas étudiées dans ce dossier (*encadré « Méthodologie et définitions »*). Les politiques publiques liées aux migrations résidentielles diffèrent selon le niveau géographique d'observation de ces mobilités. À un niveau infracommunal, elles questionnent la politique de la ville, la réhabilitation de quartiers en difficultés et plus généralement les liens sociaux existant entre les différents quartiers d'une commune... À un niveau plus agrégé, comme c'est le cas dans ce dossier, l'attractivité économique des territoires, leur accessibilité, le cadre de vie, etc. sont autant de critères influençant les migrations et pouvant servir de leviers aux décideurs.

Les moins de 30 ans et les cadres sont plus mobiles

Entre 2001 et 2006, le déficit migratoire du Nord-Pas-de-Calais s'est établi à environ 77 000 personnes. En tenant compte de la taille de population régionale et de la période de 5 ans sur lesquels est calculé ce déficit, le taux annuel de migration nette du Nord-Pas-de-Calais est de - 4,1 % : en d'autres termes, le Nord-Pas-de-Calais a perdu chaque année, pour 1 000 habitants, 4 personnes au jeu des migrations.

Les personnes ayant quitté la région ou s'y étant installées présentent des points communs. Les moins de 18 à 29 ans et les 30 à 59 ans représentent chacun près de 40 % des migrants (*tableau*). Ensuite, en se limitant aux catégories actives, les cadres, les professions intermédiaires et les employés constituent une part importante des migrants (entre 15 et 20 % chacun) et pèsent davantage parmi les migrants que dans l'ensemble de la population.

Néanmoins, deux populations se recouvrant partiellement ont des propensions à la mobilité beaucoup plus fortes que les autres : tout d'abord les cadres dont 4,4 % des effectifs ont déménagé en entrée ou en sortie de la région entre 2001 et 2006, contre 1,5 % pour l'ensemble de la population. Viennent ensuite, les 18 à 29 ans avec 3,3 % de mobiles. À l'inverse, les retraités et les ouvriers sont les catégories les plus sédentaires : moins de 1 % des retraités et des ouvriers a changé de région entre 2001 et 2006.

Tableau : Profil sociodémographique des migrants en entrée ou en sortie du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006

| | Poids parmi les entrants entre 2001 et 2006 (%) | Poids parmi les sortants entre 2001 et 2006 (%) | Poids parmi la population totale en 2006 (%) | Taux annuel de migration nette entre 2001 et 2006 (%) | Unités : %, %o Taux annuel de migration nette entre 1990 et 1999 (%) |
|--|---|---|--|---|---|
| Agriculteurs | 0,1 | 0,2 | 0,5 | +0,0 | +0,0 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 1,9 | 2,2 | 1,8 | -0,1 | -0,1 |
| Cadres | 14,8 | 14,9 | 4,7 | -0,6 | -0,3 |
| Professions intermédiaires | 15,1 | 16,6 | 10,1 | -0,8 | -0,4 |
| Employés | 14,9 | 18,7 | 12,9 | -1,0 | -0,8 |
| Ouvriers | 8,0 | 9,8 | 13,1 | -0,5 | -0,4 |
| Retraités | 6,5 | 7,9 | 18,1 | -0,4 | -0,3 |
| Autres inactifs * | 38,8 | 29,6 | 38,8 | -0,7 | -1,0 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | -4,1 | -3,3 |
| Moins de 18 ans | 15,0 | 16,6 | 24,5 | -0,8 | -0,9 |
| De 18 à 29 ans | 41,3 | 37,8 | 16,7 | -1,4 | -1,1 |
| De 30 à 59 ans | 37,7 | 38,5 | 40,4 | -1,6 | -1,0 |
| 60 ans et plus | 6,1 | 7,2 | 18,5 | -0,4 | -0,3 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | -4,1 | -3,3 |
| Couples avec enfant(s) | 24,8 | 26,3 | 32,8 | -1,1 | -1,3 |
| Couples sans enfant | 20,5 | 25,9 | 25,6 | -1,3 | -1,2 |
| Familles monoparentales | 6,0 | 5,7 | 9,6 | -0,2 | -0,2 |
| Personnes seules ou « plusieurs personnes sans famille » | 48,6 | 42,2 | 32,0 | -1,2 | -0,8 |
| Ensemble ** | 100,0 | 100,0 | 100,0 | -3,8 | -3,4 |

* Élèves, étudiants, femmes au foyer, chômeurs n'ayant jamais travaillé.

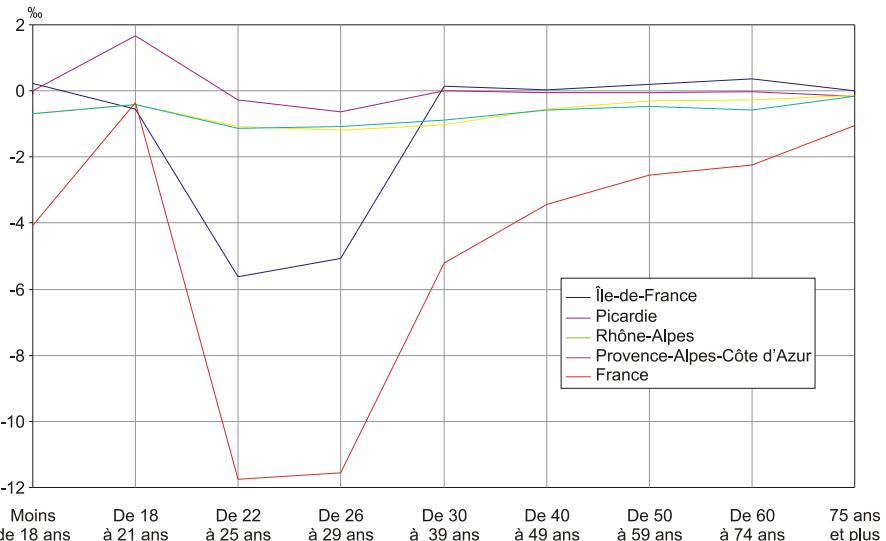
** Les taux annuels de migration nette totaux diffèrent pour cette ligne car ils concernent les ménages alors que les précédents étaient estimés au niveau des individus.
Source : Insee - Recensement de la population de 2006 (exploitation complémentaire)

Les jeunes actifs contribuent fortement au déficit migratoire

L'attractivité du Nord-Pas-de-Calais par rapport aux autres régions françaises est avant tout liée aux étudiants : les jeunes âgés de 18 à 21 ans sont proportionnellement nombreux à s'installer dans la région pour suivre leurs études. À l'inverse, les départs concernent davantage des jeunes actifs (21 à 30 ans), cadres, employés ou professions intermédiaires. C'est ici une caractéristique forte de la région : le système d'enseignement supérieur du Nord-Pas-de-Calais, et tout particulièrement celui de la métropole lilloise, connaît un rayonnement national. Cependant, une fois diplômés, une partie des jeunes formés dans la région la quitte, et en particulier pour l'Île-de-France (*graphique*). Plus généralement, le Nord-Pas-de-Calais connaît un déficit de cadres, de professions intermédiaires et d'employés. En tenant compte de la faiblesse de leurs effectifs (5 % de la population régionale mais 20 % du déficit migratoire), les cadres sont de loin la catégorie la plus déficitaire pour la région.

Depuis le début des années 1990, le déficit migratoire de la région s'est accentué : le taux annuel de migration nette est passé de 3,2 % sur la période 1990 à 1999 à 4,1 % entre 2001 et 2006. Cette dégradation se constate principalement chez les 30 à 59 ans, les cadres et professions intermédiaires. À l'inverse, la région devient plus attractive, bien que toujours déficitaire, pour les couples avec enfants.

Graphique : Taux annuels de migration nette du Nord-Pas-de-Calais avec les autres régions de France métropolitaine par âge



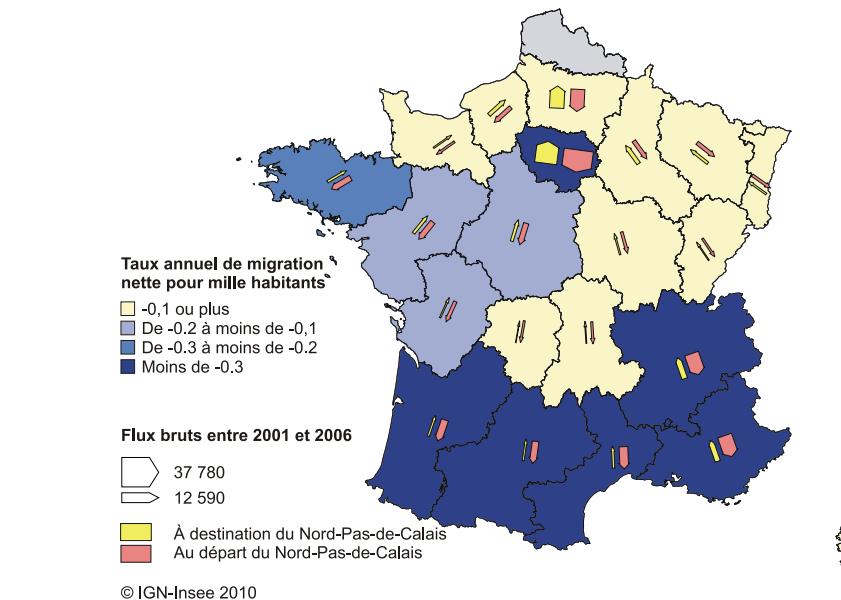
Note de lecture : Pour les habitants du Nord-Pas-de-Calais de 22 à 25 ans, le taux annuel de migration nette entre 2001 et 2006 est de -11,8 %. Il peut être décomposé de manière additive selon la région d'échange : -5,6 % pour l'Île-de-France, -1,1 % pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, -0,3 % pour la Picardie. Le solde (-3,6 %) correspond au taux constaté avec l'ensemble des autres régions de France métropolitaine. Ces taux prennent pour référence la population du Nord-Pas-de-Calais et ne disent donc rien de la propension d'une région à attirer des Nordistes. Une grande partie des écarts entre régions sont en effet dus à la taille de la population de la région d'échange.

Source : Insee - Recensement de la population de 2006 (exploitation complémentaire)

Île-de-France et Picardie : des liens particuliers avec le Nord-Pas-de-Calais

Parmi l'ensemble des migrations en entrée ou en sortie du Nord-Pas-de-Calais plus d'un tiers a été réalisé avec l'Île-de-France et la Picardie (**carte 1**). Les régions du Sud de la France sont ensuite celles avec lesquelles le Nord-Pas-de-Calais échange le plus.

Carte 1 : Taux annuel de migration nette et échanges bruts des régions métropolitaines avec le Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Note de lecture : Le Nord-Pas-de-Calais échange, sur la période 2001 à 2006, avec Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 19 000 personnes dans le sens des sorties et 7 000 dans le sens des entrées. Le solde annualisé entre les entrées et les sorties rapporté à la population moyenne du Nord-Pas-de-Calais sur la période s'établit à -0,6 %. Avec la Lorraine, les flux sont de 5 000 sorties pour 3 000 entrées avec un solde légèrement supérieur à -0,1 % par an.

Source : Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Plus de 20 % des échanges régionaux se réalisent avec l'Île-de-France, ce qui s'explique à la fois par l'importance de sa population, son rôle de région capitale et par la proximité géographique entre les deux régions. Les flux sont très nombreux dans les deux sens, même si le déficit migratoire du Nord-Pas-de-Calais est important. Les sorties sont très concentrées entre 22 et 29 ans et concernent surtout des cadres ou des employés. Si le Nord-Pas-de-Calais est à l'équilibre ou légèrement bénéficiaire pour les autres tranches d'âges, cela ne suffit pas à compenser les départs de jeunes actifs.

Les flux sont également intenses, dans les deux sens, entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Le solde migratoire du Nord-Pas-de-Calais avec cette région est légèrement positif. Si les ouvriers changent rarement de région, ils sont cependant légèrement surreprésentés dans les échanges avec la Picardie. Là encore, la proximité joue un rôle majeur dans la forte propension qu'ont les deux régions à échanger des habitants, renforcée par la présence tant en Nord-Pas-de-Calais qu'en Picardie de pôles industriels facilitant les migrations d'ouvriers. Les flux avec la Picardie sont d'autant plus importants que le nombre d'habitants de cette région est faible. L'ampleur des flux entre deux régions s'explique de fait en partie par la taille de leur population. Il n'y a donc rien d'étonnant à voir des migrations importantes avec l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui sont les trois régions les plus peuplées de France. À l'inverse, la Picardie compte moins de deux millions d'habitants : elle constitue donc la région, indépendamment de la capacité d'accueil, avec laquelle le Nord-Pas-de-Calais a la plus forte propension aux échanges.

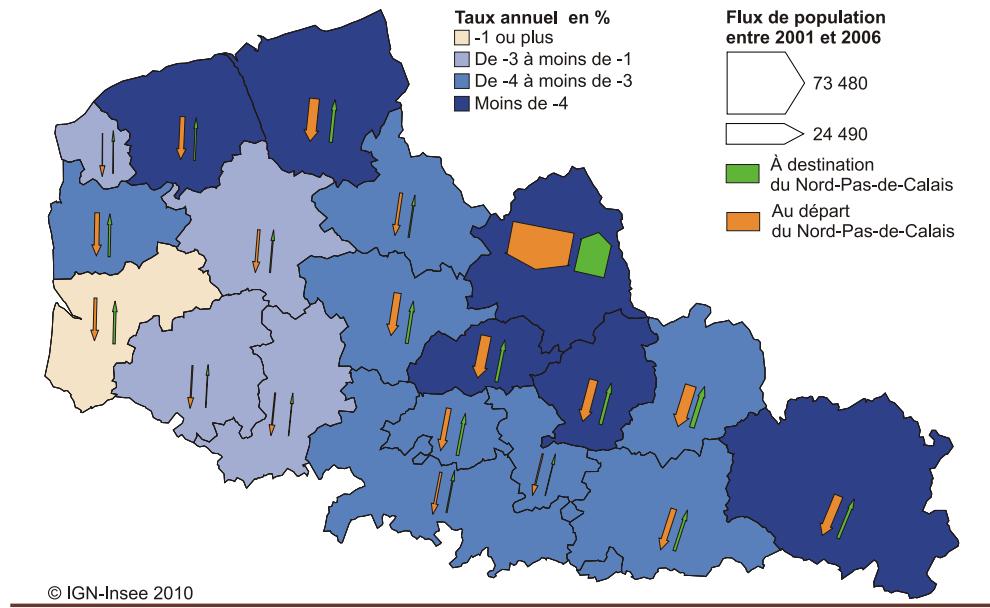
Les échanges avec Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, voire Aquitaine et Midi-Pyrénées sont très déséquilibrés : les sorties vers ces régions sont certes plus faibles que vers la Picardie ou l'Île-de-France mais nettement supérieures aux arrivées en Nord-Pas-de-Calais depuis ces dernières années, d'où un déficit migratoire très important. Les départs concernent toutes les classes d'âge même si les 18 à 29 ans sont sous-représentés. À l'inverse, dans un mouvement d'héliotropisme constaté au niveau national, les départs des plus de 60 ans sont plus nombreux vers ces régions qu'en moyenne. Les flux constatés restent toutefois limités. Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Aquitaine accueillent plus d'actifs que Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Languedoc-Roussillon où la surreprésentation des retraités est très forte.

Avec les autres régions, les flux sont très faibles dans les deux sens. En résulte un solde migratoire faiblement déficitaire, avec un déséquilibre légèrement plus accentué pour les régions de l'Ouest comme la Bretagne ou les Pays de la Loire.

Pour toutes les étapes de la vie, Lille est au centre des mobilités intérieures et extérieures du Nord-Pas-de-Calais

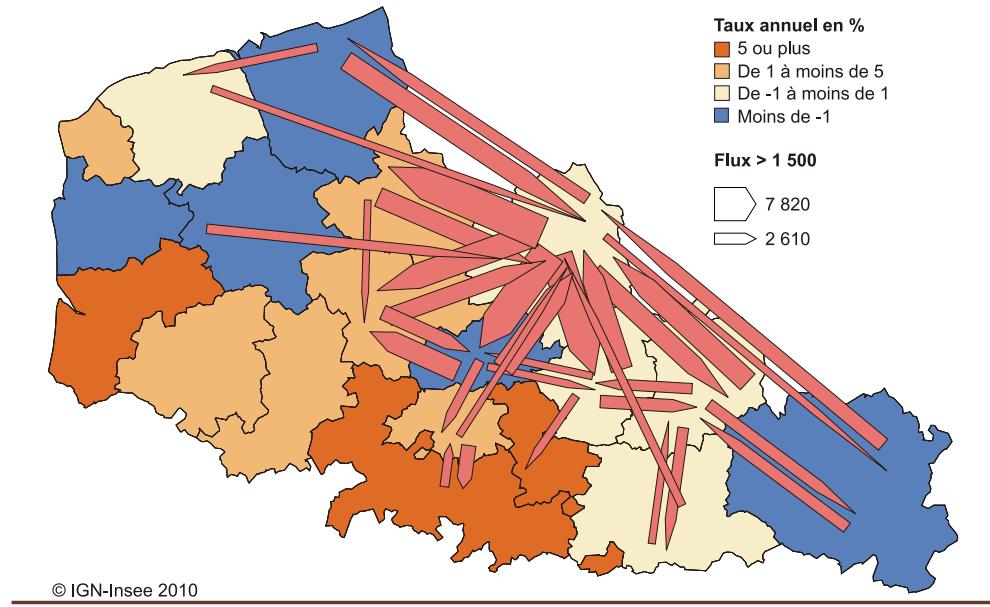
Le Scot de Lille, qui pèse pour environ 30 % de la population du Nord-Pas-de-Calais, représente 42 % des entrées et sorties régionales avec le reste de la France métropolitaine (*carte 2*). Ce poids de la métropole lilloise est quasiment analogue pour les flux intérieurs : 44 %. Les trois plus importants flux de la région (*carte 3*) sont les départs de Lille vers la Flandre intérieure, Valenciennes et Lens-Liévin-Hénin-Carvin (plus de 7 000 personnes en cinq ans pour chaque Scot). Si l'on excepte les flux faisant intervenir Lille, les principaux mouvements au sein de la région se font entre Scot de grosse taille et contigus et notamment au sein du bassin minier. Cependant, les flux régionaux et ceux autour de la métropole lilloise s'inversent plusieurs fois au cours d'un cycle de vie résidentiel. Au fur et à mesure que l'âge évolue, que la structure familiale se modifie ou que le parcours professionnel se dessine, les personnes mettent en œuvre différents types de mobilités.

Carte 2 : Taux annuel de migration nette extérieur à la région et principaux flux extérieurs des Scop du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Carte 3 : Taux annuel de migration nette intérieur à la région et principaux flux intérieurs des Scop du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Les étudiants arrivent à Lille, les familles s'en éloignent

La métropole lilloise est tout d'abord très attractive chez les étudiants de l'ensemble de la région voire des régions voisines. Elle reste cependant légèrement déficitaire pour les étudiants vis-à-vis du reste de la France. Ensuite, les classes d'âge actives quittent massivement la métropole lilloise selon une double logique : une logique professionnelle pour ceux qui partent dans une autre région, en particulier l'Île-de-France, une logique résidentielle essentiellement pour des couples avec enfants, s'installant par exemple en Flandre intérieure ou dans le bassin minier, et dont un ou deux parents travaillent à Lille. Enfin, chez les personnes les plus âgées, après 75 ans, des retours vers Lille sont constatés, probablement pour y profiter d'un accès plus aisés aux équipements et aux services.

Une structure sociale plus diversifiée dans les flux intérieurs qu'extérieurs

Les migrants à l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais présentent un profil légèrement différent des migrants en provenance ou à destination des autres régions françaises. En termes de structure par âge, les 18 à 29 ans sont toujours la classe d'âge la plus mobile puisque près de quatre flux sur dix concernent ces âges. De même, la sédentarité des séniors se constate à l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais comme avec l'extérieur de la région.

Pourtant, pour les classes d'âge actives, la structure sociale est plus diversifiée dans les flux intérieurs à la région qu'avec l'extérieur. Les cadres sont toujours surreprésentés parmi les migrants mais ils ne comptent pas pour plus de 8 % dans les flux intérieurs contre 15 % avec le reste de la France métropolitaine. À l'inverse, les ouvriers constituent une part plus forte des migrants en interne (13 %) qu'en externe (moins de 10 %). Les couples avec enfants sont également bien plus présents en interne au Nord-Pas-de-Calais qu'avec le reste de la France au détriment des personnes seules.

Ces différences interrogent donc sur les vecteurs de mobilités à l'intérieur et à l'extérieur d'une région et de la façon de les appréhender au travers des catégories sociales. Les déménagements interrégionaux impliquent, entre autres, quasi nécessairement une rupture professionnelle ainsi qu'un éloignement du cercle familial, d'amis, etc. Ainsi, la plus forte propension des cadres à changer de région pourrait s'expliquer à la fois par des questions économiques (leur plus grande capacité à retrouver du travail suite à leur migration) et par des raisons sociales ou culturelles (par exemple une plus forte faculté à accepter de s'éloigner de sa région natale).

Les flux intérieurs compensent pour certains Scot le déficit vers le reste de la France

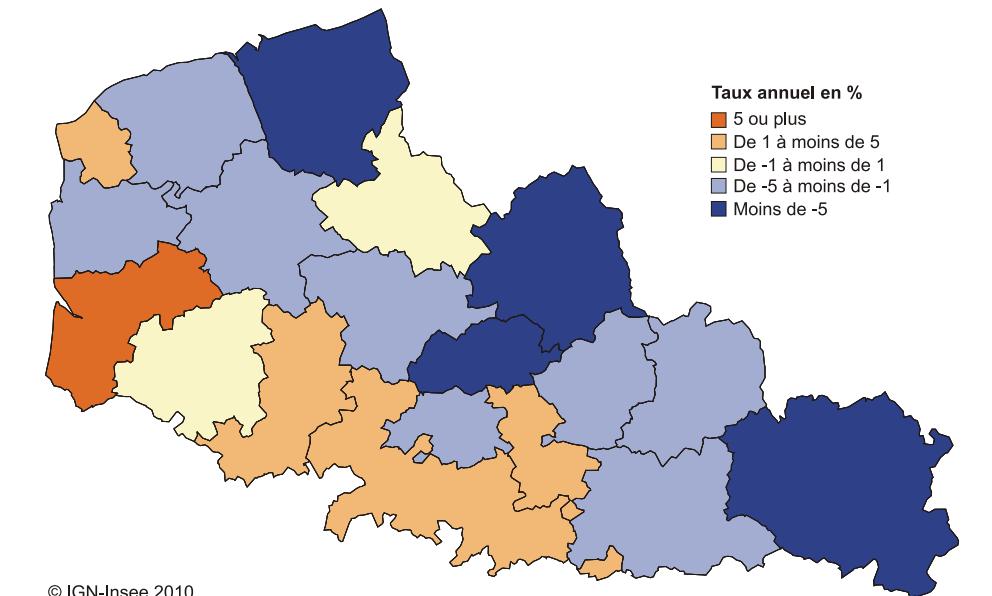
Sur les 18 Scot du Nord-Pas-de-Calais, 17 comptent plus de départs que d'arrivées vis-à-vis du reste de la France (*carte 2*). Le Scot de Lille comptabilise les principaux flux en entrée comme en sortie et affiche, compte tenu de sa population, parmi les déficits les plus importants de la région. Les Scot du Sambre-Avesnois et de Dunkerque sont ceux où les soldes sont les plus négatifs. Seul le Montreuilois est légèrement bénéficiaire.

En interne au Nord-Pas-de-Calais (*carte 3*), le Calaisis, Dunkerque, l'Audomarois, Lens-Liévin-Hénin-Carvin et la Sambre-Avesnois perdent des habitants alors que le Montreuilois ou Marquion-Osartis sont les Scot où les gains migratoires sont les plus forts, compte tenu de la taille de leur population. L'attractivité étudiante puis les départs d'actifs conduisent Lille à un quasi-équilibre en interne au Nord-Pas-de-Calais. C'est également le résultat d'un déficit vers les zones limitrophes et de gains avec les autres territoires du littoral ou du sud de la région.

En additionnant les flux internes au Nord-Pas-de-Calais aux flux avec les autres régions, quatre Scot ont un solde total migratoire positif, c'est-à-dire gagnent des habitants au jeu des migrations (*carte 4*), par ordre décroissant : le Montreuilois, Marquion-Osartis, le Ternois, la Terre des deux Caps. La Flandre intérieure et les Sept Vallées sont très légèrement au-dessus de l'équilibre. Les territoires hors Scot autour d'Arras pris dans leur ensemble ont également un solde positif. À l'exception du Montreuilois, tous ces territoires compensent par les flux internes au Nord-Pas-de-Calais le déficit vis-à-vis du reste de la France. Au final, ces gains concernent des Scot parmi les moins peuplés de la région et des volumes de migrants relativement faibles : + 2 000 personnes en 5 ans pour le Montreuilois, de l'ordre de quelques centaines pour les autres Scot.

Les autres Scot de la région sont donc globalement déficitaires sur la période 2001 à 2006 et en particulier Dunkerque, Sambre-Avesnois, Lille et Lens-Liévin-Hénin-Carvin. Pour Dunkerque, Sambre-Avesnois et Lens-Liévin-Hénin-Carvin, les soldes internes et externes sont négatifs : Dunkerque présente le déficit le plus important de la région à la fois pour les flux internes et externes. Le solde négatif de Lille Métropole s'explique quasi exclusivement par les flux en direction des autres régions.

Carte 4 : Taux annuel de migration nette des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006

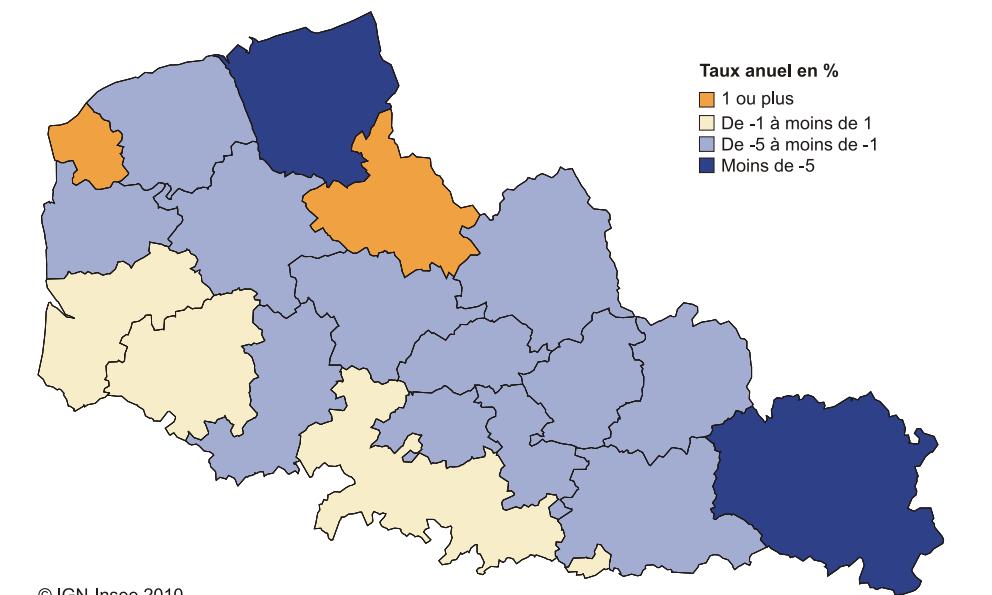


© IGN-Insee 2010

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Depuis la période 1990 à 1999 ([cartes 5 et 6](#)), les Scot de Marquion-Osartis, du Ternois, de Montreuil, ainsi que la partie de la région hors Scot vers Arras, ont vu leur solde s'améliorer fortement, et ce, en grande partie grâce à une bien meilleure attractivité intérieure au Nord-Pas-de-Calais. À l'inverse les Scot urbains du littoral (Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque) ainsi que Lille, et dans une moindre mesure l'Audomarois, ont vu leurs soldes intérieurs et extérieurs se détériorer. À Lille, l'amélioration du solde chez les 18 à 29 ans et en particulier les étudiants ne permet pas de compenser les dégradations pour les autres tranches d'âge.

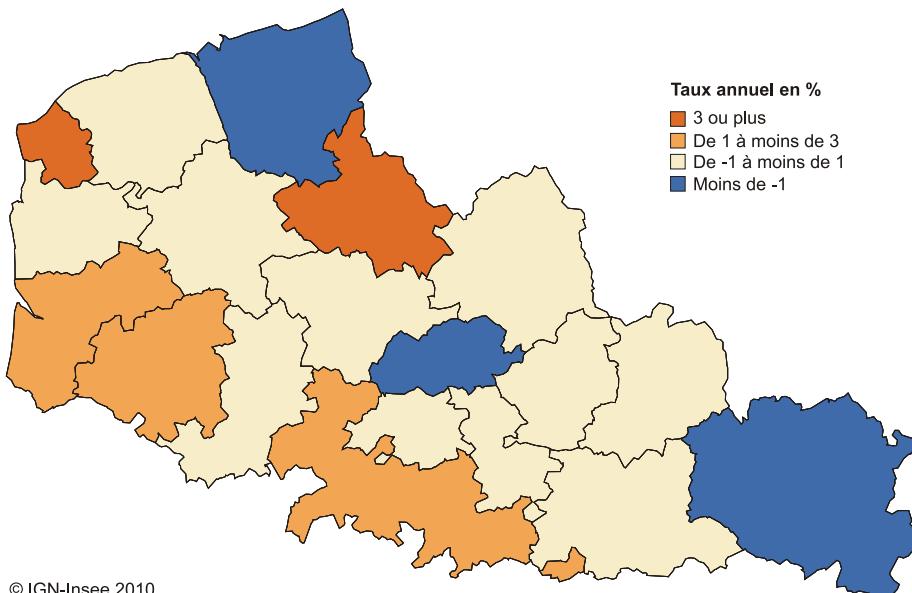
Carte 5 : Taux annuel de migration nette des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 1990 et 1999



© IGN-Insee 2010

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Carte 6 : Taux annuel de migration nette intérieur des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 1990 et 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Attractivité étudiante et professionnelle contre attractivité résidentielle

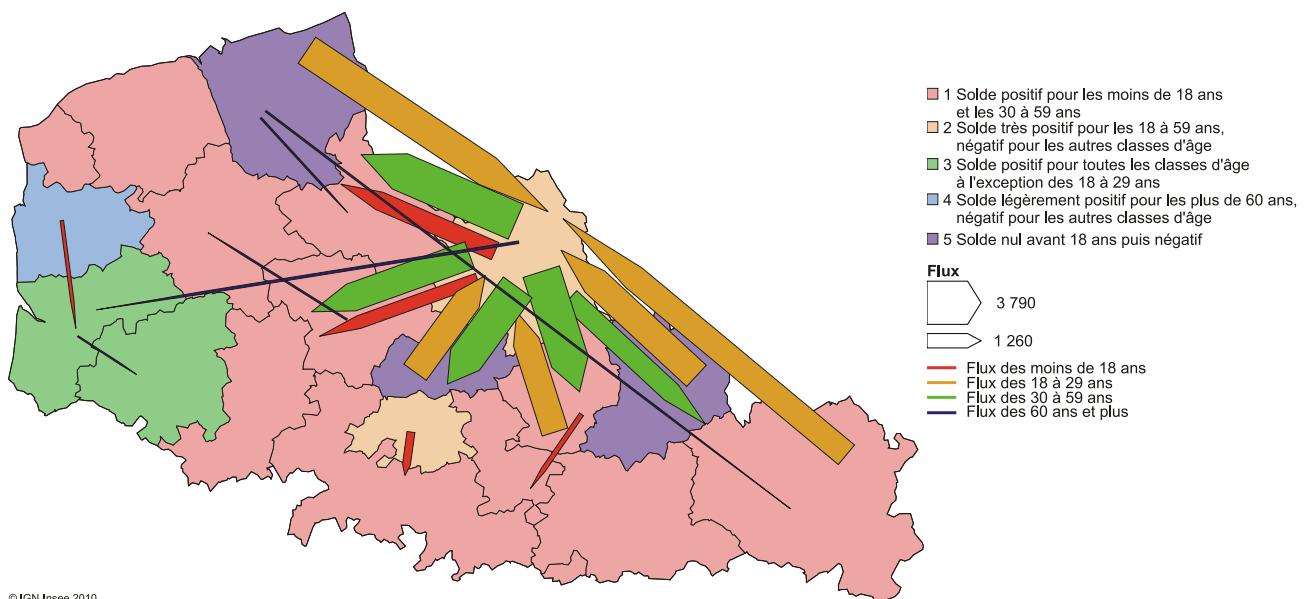
Les flux intérieurs très variés d'une classe d'âge à l'autre conduisent les territoires régionaux à des dynamiques migratoires très contrastées ([carte 7](#)). Arras présente un profil proche de celui de Lille mais à une échelle plus locale, avec une attractivité pour les étudiants du Pas-de-Calais voire de jeunes actifs puis un déficit lié aux départs résidentiels d'actifs notamment dans le périurbain ou le rural proche géographiquement. D'autres espaces comme la Flandre intérieure, le Pays du Ternois, Marquion-Osartis exercent une forte attractivité pour ces migrants actifs, souvent en couple avec des enfants au départ de Lille, d'Arras ou d'une autre grosse agglomération en leur offrant un cadre de vie moins urbanisé. Les territoires urbains et industriels du bassin minier (Lens-Liévin-Hénin-Carvin et Valenciennes) ou du littoral (Dunkerque) perdent quant à eux des migrants dans toutes les tranches d'âge. Enfin le sud du littoral (Boulogne-sur-Mer, Montreuil, Sept Vallées) est fortement bénéficiaire chez les plus de 60 ans. Ces gains sont toutefois à relativiser compte tenu de la faiblesse des flux pour cette tranche d'âge. De plus, la majorité des flux de retraités reste concentrée entre Lille et les territoires limitrophes, Flandre intérieure, Douaisis et Artois.

La population dans les espaces périurbains régionaux n'a pas augmenté de façon continue dans le temps

Les Scot de Flandre intérieure, d'Artois, de Marquion-Osartis, du Montreuillois, des Deux Caps ou les espaces au sud du Scot de la Région d'Arras sont les zones les plus bénéficiaires au jeu des migrations intérieures au Nord-Pas-de-Calais. Ces espaces ont aussi en commun de se trouver à proximité des grandes agglomérations de la région (Lille, Douai, Lens, Arras, Calais ou Boulogne-sur-Mer) tout en présentant des profils beaucoup moins urbains. L'attractivité de ces territoires pose donc la question de l'ampleur et des modalités du phénomène de périurbanisation en Nord-Pas-de-Calais.

Un des éléments structurant du territoire du Nord-Pas-de-Calais est l'importance des zones urbaines et de la population qui y réside. Les espaces périurbains couvrent cependant la moitié de l'espace régional et accueillent près de 20 % de la population. Historiquement, c'est entre 1975 et 1982 que la population y a le plus crû, mais après une quasi-stabilité au cours des années 90, la croissance a repris à un rythme plus soutenu dans la première moitié des années 2000. Cette progression s'explique moins par le solde naturel, certes positif, que par la forte attractivité qu'exercent ces territoires sur les habitants des zones urbaines de la région et en particulier les cadres et les professions intermédiaires en couple avec des jeunes enfants.

Carte 7 : Principales surreprésentations des différentes tranches d'âge* dans les flux intérieurs à la région Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



© IGN-Insee 2010

*Sont représentés pour chaque tranche d'âge les cinq flux les plus importants dans lesquels la part de la tranche d'âge concernée est supérieure de cinq points à la part de cette tranche d'âge dans l'ensemble des flux régionaux.

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Cette intensification des flux migratoires dans le périurbain contribue, au même titre que les comportements en interne des habitants de ces espaces, à l'augmentation de la densité de population et des espaces artificialisés dans le périurbain. La hausse de la population nécessitant l'occupation de plus d'espace, la hausse de la superficie occupée par personne et enfin l'augmentation des espaces artificialisés telles que les routes, entreprises, commerces , etc. sont les trois éléments participant à la hausse globale de l'artificialisation dans les espaces périurbains.

Encadré : Méthodologie et définitions

Les migrations résidentielles sont appréhendées dans cette étude à partir du recensement de la population daté de 2006, résultat des collectes de 2004 à 2008. C'est donc une situation moyenne datée du milieu de la période. La détection des mouvements résidentiels pour une année n provient de la réponse à la question « Où habitez-vous le 1^{er} janvier n-5 ? » dans le bulletin individuel. Les mobilités observées sont considérées comme ayant eu lieu entre 2001 et 2006 mais ont donc en réalité pris place entre 1999 et 2008. Par définition, seuls les résidents français répondent au recensement : les personnes ayant quitté le territoire national ne sont donc pas appréhendées. Par symétrie, les migrants en Nord-Pas-de-Calais depuis d'autres pays, en particulier la Belgique, sont également exclus du champ de l'étude. De la même façon les enfants de moins de 5 ans ne sont pas comptabilisés, ne pouvant pas répondre à la question posée.

Quelle que soit la date à laquelle a eu lieu la mobilité, les caractéristiques du migrant sont constatées au moment de l'enquête : on ne peut connaître l'âge, la catégorie sociale ou le type de ménage d'un migrant au moment où il a changé de domicile. En particulier, il est impossible de suivre les trajectoires des chômeurs ayant déménagé pour trouver un emploi : la seule information disponible concerne le fait qu'ils sont actifs occupés au moment de l'enquête.

Les flux étudiés dans ce dossier concernent les changements de région, appelés par la suite flux extérieurs, ou les mouvements au sein de la région à l'échelon des 18 Schémas de cohérence territoriale (Scot), appelés flux intérieurs. La délimitation des Scot évolue avec le temps, la situation servant de référence est celle observée en 2008 (*carte 8*). Depuis, le projet de Scot des Sept Vallées a été abandonné et celui du Pays du Ternois a connu une scission conduisant à la création du Scot du Saint-Polois.

Carte 8 : Les Scot du Nord-Pas-de-Calais



© IGN-Insee 2010

Source : Insee

Il faut garder à l'esprit l'importance des flux de proximité gommés par ce choix de maillage et difficilement appréhendables statistiquement dans une étude à vocation régionale. Ces flux de personnes changeant de domicile au sein du Nord-Pas-de-Calais tout en changeant de Scot représentent un peu moins de 20 % des flux intérieurs à la région. De plus, les limites administratives de ces Scot n'ont aucun impact sur les choix migratoires opérés par les ménages. Ainsi, deux mobilités de même distance seront ou non comptabilisées dans les flux intérieurs selon que ce flux traverse ou non une frontière entre Scot, créant ainsi un artefact statistique, inhérent à tout choix de zonage. Cependant, *Les Dossiers de Profils*, à paraître, « Les migrations résidentielles au sein de l'AML », complètera cette étude en descendant au niveau des communautés urbaines ou d'agglomérations ou de territoires de taille plus restreinte.

Deux limites se posent lors de l'étude des flux entre deux zones

La première est que ces flux portent sur une période de 5 ans. La manière dont est appréhendée la mobilité par le recensement de la population empêche ainsi de connaître les parcours des personnes ayant changé plusieurs fois de domicile dans les 5 ans précédents l'enquête. Cette limite est encore plus forte lorsqu'il s'agit de comparaisons historiques avec les recensements précédents : en 1999, les personnes étaient interrogées au sujet de leur domicile en 1990 soit 9 ans avant l'enquête, permettant ainsi de capter plus de flux mais augmentant le nombre de mobilités multiples non appréhendées par le biais de l'enquête. Les flux bruts de mobilité entre deux zones ne peuvent donc pas être comparés directement entre les périodes 1990 à 1999 et 2001 à 2006.

La seconde limite tient au fait que les flux entre deux zones, quelles qu'elles soient, sont fortement liés à la taille de ces zones : le fait qu'il y ait plus de mouvements entre Lille et Lens qu'entre Calais et Boulogne-sur-Mer tient avant tout au fait que dans le premier cas les zones étudiées sont bien plus peuplées et ne dit rien de la propension plus ou moins forte des habitants de Lille ou de Calais à déménager à Lens ou à Boulogne-sur-Mer.

Pour répondre à ces deux limites, les **taux annuels de migration nette** sont calculés comme le rapport entre le solde migratoire annualisé et la population moyenne de la zone sur la période étudiée. Il permet de comparer les soldes migratoires des différentes zones entre elles. Pour un territoire infrarégional, il peut être décomposé selon que les flux se font à l'intérieur ou à l'extérieur de la région. Le taux annuel de migration nette intérieur d'un territoire ne tient compte que des flux entre le territoire et le reste de la région Nord-Pas-de-Calais. À l'inverse, le taux annuel de migration nette extérieur n'enregistre que les mouvements entre le territoire et la France métropolitaine hors Nord-Pas-de-Calais.

La population moyenne retenue pour le calcul de chaque taux annuel de migration nette est celle faisant référence dans le chapitre : l'ensemble de la population dans la synthèse, les 18 à 29 ans dans le chapitre 1, les 30 à 59 ans dans le chapitre 2 et les retraités dans le chapitre 4. Ainsi, le taux de migration des cadres de 30 à 59 ans ne sera pas calculé sur la population des cadres de 30 à 59 ans mais sur l'ensemble de cette classe d'âge. L'avantage de ce calcul est que la somme des taux des sous-populations (par exemple les catégories sociales) est égale au taux de la population totale. Par contre ces taux par catégorie sociale ne sont alors pas directement comparables entre deux territoires n'ayant pas la même structure sociale. Ces effets de structure sont néanmoins pris en compte dans les analyses.

Chapitre 1 : Les 18 à 29 ans

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les jeunes âgés de 18 à 29 ans représentent 17 % de la population, part la plus élevée des régions hors Île-de-France. Cette tranche d'âge est très concernée par les migrations résidentielles. En effet, avant 18 ans, la majorité des jeunes vivent chez leurs parents et suivent majoritairement le comportement migratoire de ces derniers. Mais à partir de 18 ans, la poursuite des études supérieures ou l'entrée dans la vie active sont autant de facteurs qui peuvent les conduire à modifier leur lieu de résidence. Ils quittent le domicile familial pour se rapprocher des villes-centres notamment, voire changent de région pour poursuivre leurs études ou entrer dans la vie active. L'importance du système d'enseignement supérieur est donc un moteur pour l'attractivité de la métropole lilloise. Plus tard, entre 26 et 29 ans, la plupart des jeunes ont quitté le monde étudiant. La mise en couple et la naissance d'enfants font émerger de nouveaux besoins en termes de logement et favorisent les migrations résidentielles. Ainsi, la recherche d'un logement plus spacieux peut amener les jeunes à s'éloigner des villes-centres vers la périphérie des grands pôles ou vers le rural, soit par choix soit parfois sous la contrainte des prix de l'immobilier.

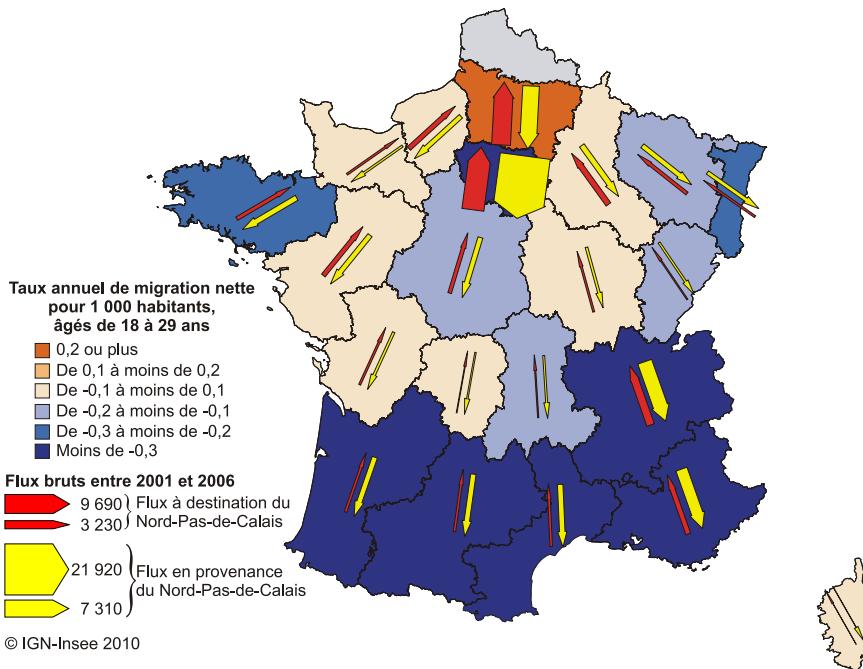
Toutefois, ces mouvements d'ampleur sont à relativiser. En effet, parmi les 670 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans qui habitent la région Nord-Pas-de-Calais en 2006, 61 % résident dans la même commune qu'en 2001, proportion plus importante qu'en métropole (55 %). Seuls 6 % des jeunes Nordistes résidaient dans une autre région en 2001, proportion la plus faible de métropole où la moyenne s'établit à 13 %. Les migrations à l'intérieur de la région sont à l'inverse plus nombreuses qu'en moyenne nationale puisque 31 % des jeunes ont déménagé au sein du Nord-Pas-de-Calais contre 29 % pour l'ensemble des régions françaises.

Le Nord-Pas-de-Calais, à l'équilibre pour les étudiants, perd des jeunes actifs

Les jeunes âgés de 18 à 29 ans sont très mobiles puisque, chaque année sur la période 2001 à 2006, environ 3,3 % d'entre eux ont déménagé, en intégrant ou en quittant le Nord-Pas-de-Calais, contre 1,5 % pour l'ensemble de la population régionale. Ainsi, ils contribuent fortement aux migrations interrégionales : entre 2001 et 2006, 68 600 jeunes de 18 à 29 ans ont quitté le Nord-Pas-de-Calais pour une autre région française soit 38 % des départs tous âges confondus, alors qu'ils ne représentent que 17 % de la population régionale. Sur la même période, 43 000 jeunes en provenance d'autres régions se sont installés dans le Nord-Pas-de-Calais et représentent 41 % de l'ensemble des arrivées dans la région. Le Nord-Pas-de-Calais est donc déficitaire au jeu des migrations pour la classe d'âge des 18 à 29 ans : entre 2001 et 2006, le Nord-Pas-de-Calais a perdu près de 26 000 jeunes, soit 7,6 jeunes en moins pour 1 000 personnes âgées de 18 à 29 ans, par an.

L'Île-de-France est la principale région de destination des Nordistes avec près d'un tiers des sortants ce qui témoigne principalement de l'attractivité de son marché de l'emploi pour les jeunes actifs mais aussi de son système d'enseignement supérieur ou de sa proximité avec le Nord-Pas-de-Calais. La Picardie, Rhône-Alpes et dans une moindre mesure Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les autres régions prisées (*carte 1*). Parmi les arrivants, la proportion d'étudiants est forte : 40 % des jeunes entrants sont des étudiants alors que la population étudiante régionale s'élève à 25 % des jeunes âgés de 18 à 29 ans. Les Franciliens sont les plus nombreux à venir s'installer dans la région, sans toutefois compenser les départs en sens inverse. Nombre de Picards viennent aussi élire domicile dans le Nord-Pas-de-Calais, les arrivées étant plus importantes que les départs. Par rapport à la période 1990 à 1999, toutes régions confondues, le déficit migratoire du Nord-Pas-de-Calais observé chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans s'est dégradé puisqu'il s'établissait à - 6,0 % par an entre 1990 et 1999 contre - 7,6 % par an entre 2001 et 2006. Les évolutions sont toutefois contrastées d'une région à l'autre : si le déficit s'est creusé avec l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais a au contraire vu son excédent migratoire se renforcer avec la Picardie.

Carte 1 : Taux annuel de migration nette et échanges bruts des régions métropolitaines avec le Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006, pour la population âgée de 18 à 29 ans



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Les comportements migratoires diffèrent avec l'âge en même temps que les motifs qui les sous-tendent (études, emploi, cadre de vie, etc.). Pour les jeunes âgés de 18 à 21 ans, le déficit migratoire est quasi nul, porté par de fortes entrées d'étudiants. Il se creuse à partir de 22 ans et perdure jusqu'à 29 ans, du fait du départ de nombreux jeunes actifs.

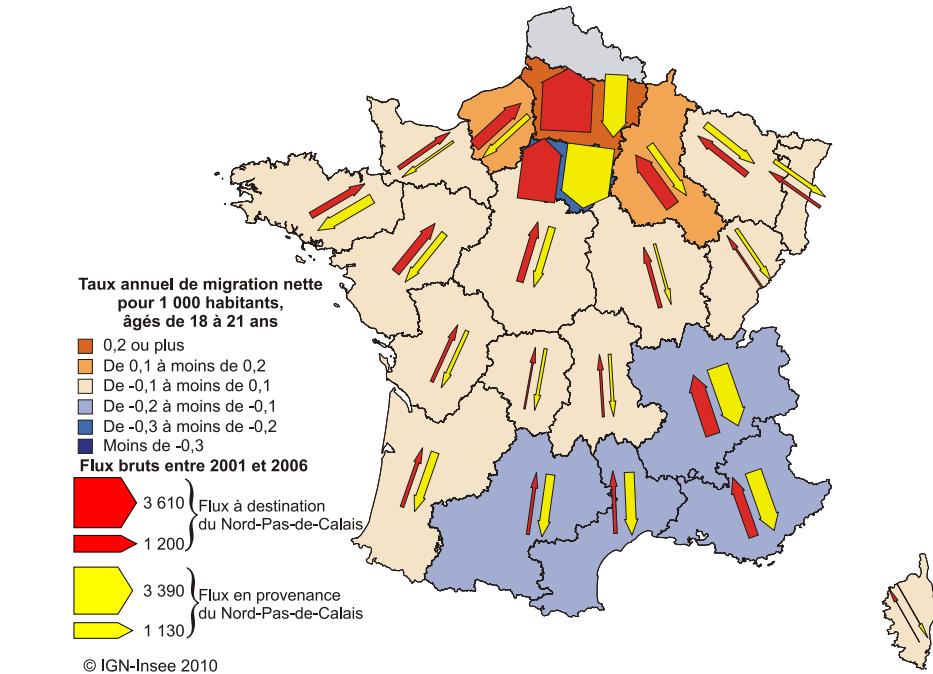
Arrivées massives d'étudiants picards chez les moins de 21 ans

La région Nord-Pas-de-Calais, et en particulier la métropole lilloise, possède de nombreuses universités et écoles dont le rayonnement dépasse les frontières régionales. Ainsi, près du quart des étudiants inscrits dans le Nord-Pas-de-Calais est issu d'autres régions voire de l'étranger. Cette attractivité étudiante est le moteur des migrations pour la classe d'âge des 18 à 21 ans.

Chez les jeunes âgés de 18 à 21 ans, les flux du Nord-Pas-de-Calais avec les autres régions françaises sont quasiment à l'équilibre (-0,12%). Le déficit constaté avec l'Île-de-France et dans une moindre mesure les régions du Sud du pays est presque compensé par un solde positif observé avec la Picardie, la Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie ([carte 2](#)).

Les comportements migratoires diffèrent selon l'activité des jeunes : les arrivées d'étudiants compensent les départs de jeunes actifs. En effet, les étudiants représentent 62 % des flux chez les jeunes âgés de 18 à 21 ans et le Nord-Pas-de-Calais présente un excédent migratoire d'environ 4 500 étudiants. Ceci témoigne de l'attractivité de l'enseignement supérieur régional et lillois pour l'ensemble du Nord de la France. Pour cette tranche d'âge, 80 % des entrants sont des étudiants alors que ceux-ci ne représentent que la moitié des jeunes âgés de 18 à 21 ans dans la région. Les échanges d'étudiants avec la Picardie, l'Île-de-France, Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie sont favorables à la région Nord-Pas-de-Calais (respectivement +2 000 étudiants avec la Picardie et +600 avec chacune des autres régions). À l'inverse, les jeunes ayant un emploi ne représentent que 27 % des flux observés avec les autres régions mais sont largement déficitaires. Ils sont surreprésentés dans les départs (40 % des sortants) alors qu'ils sont constitutifs moins d'un quart de la population des 18-21 ans. Ce déficit est particulièrement fort avec l'Île-de-France, première destination des jeunes actifs, principalement employés.

Carte 2 : Taux annuel de migration nette et échanges bruts des régions métropolitaines avec le Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006, pour la population âgée de 18 à 21 ans



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

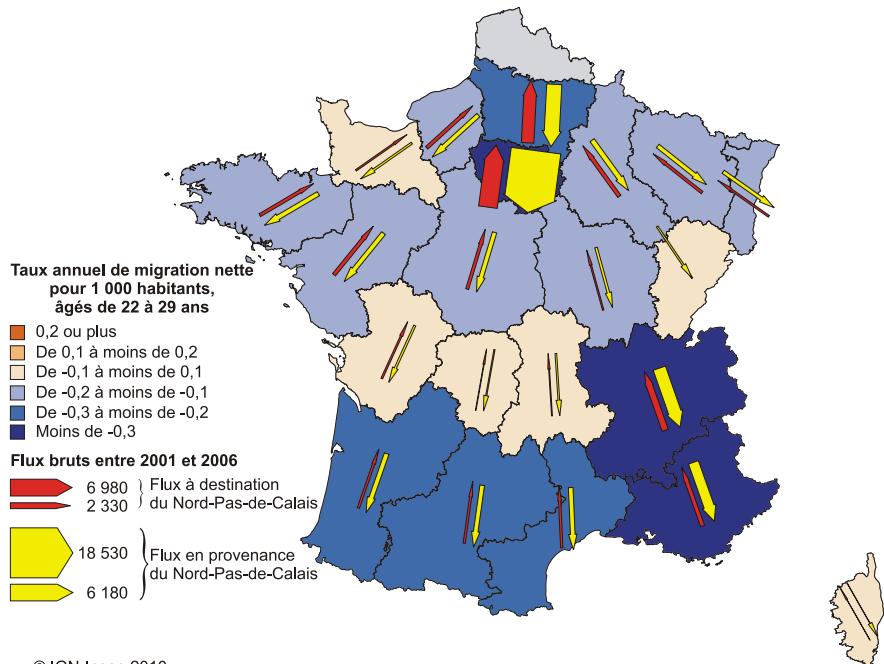
À partir de 22 ans, de nombreux actifs quittent le Nord-Pas-de-Calais pour l'Île-de-France

À partir de 22 ans, le déficit migratoire se creuse : il s'élève aux environs de – 3,5 % en moyenne annuelle entre 2001 et 2006 pour les jeunes âgés de 22 à 25 ans et ceux âgés de 26 à 29 ans. Alors que le nombre d'entrants dans la région oscille entre 14 000 et 15 000 entrées pour les trois groupes d'âge 18 à 21 ans, 22 à 25 ans et 26 à 29 ans, le nombre de jeunes quittant la région double à partir de 22 ans : 14 600 sorties pour les 18 à 21 ans, 28 000 sorties pour les 22 à 25 ans et 26 000 sorties pour les 26 à 29 ans.

Le Nord-Pas-de-Calais est alors déficitaire avec toutes les régions françaises, principalement l'Île-de-France (*carte 3*). En effet, à partir de 22 ans, le nombre de départs vers l'Île-de-France s'amplifie : il passe de 3 000 chez les 18 à 21 ans à 9 000 tant chez les 22 à 25 ans que chez les 26 à 29 ans. L'Île-de-France contribue pour près de la moitié au déficit migratoire de la région. Les échanges avec les régions Picardie et Champagne-Ardenne, qui étaient favorables pour le Nord-Pas-de-Calais chez les jeunes de 18 à 21 ans, sont désormais déficitaires.

Passés 22 ans, la part des étudiants chez les jeunes qui s'installent en Nord-Pas-de-Calais reste relativement élevée, avec près de 20 % des entrants. L'offre universitaire diversifiée proposée dans la région, notamment des cursus longs (grandes écoles, doctorats, etc.), attire encore de nombreux étudiants d'autres régions. À l'inverse, la recherche d'un premier emploi est plutôt un moteur au départ du Nord-Pas-de-Calais. Le déficit migratoire observé chez les 22 ans et plus, qui s'élève à 25 000 personnes, est quasiment entièrement imputable à des jeunes actifs en emploi. La recherche d'un emploi qualifié est certainement un élément déterminant puisque plus de 20 % des jeunes de 22 à 29 ans ayant quitté la région occupent un poste de cadre alors qu'ils ne sont que 6 % dans cette tranche d'âge normalement. Pour les jeunes s'installant en Île-de-France, ce taux atteint 32 %.

Carte 3 : Taux annuel de migration nette et échanges bruts des régions métropolitaines avec le Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006, pour la population âgée de 22 à 29 ans



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Par rapport à la période 1990 à 1999, le déficit migratoire s'est accentué pour les jeunes âgés de 22 à 25 ans, passant de -2,21 % à -3,93 %. Il s'est creusé avec l'Île-de-France (-1,28 % entre 1990 et 1999 contre -1,89 % entre 2001 et 2006) et dans une moindre mesure avec la Picardie. Par contre, pour les jeunes âgés de 26 à 29 ans, le déficit migratoire s'est stabilisé entre 2001 et 2006 par rapport à la période 1990 à 1999, quelles que soient les régions.

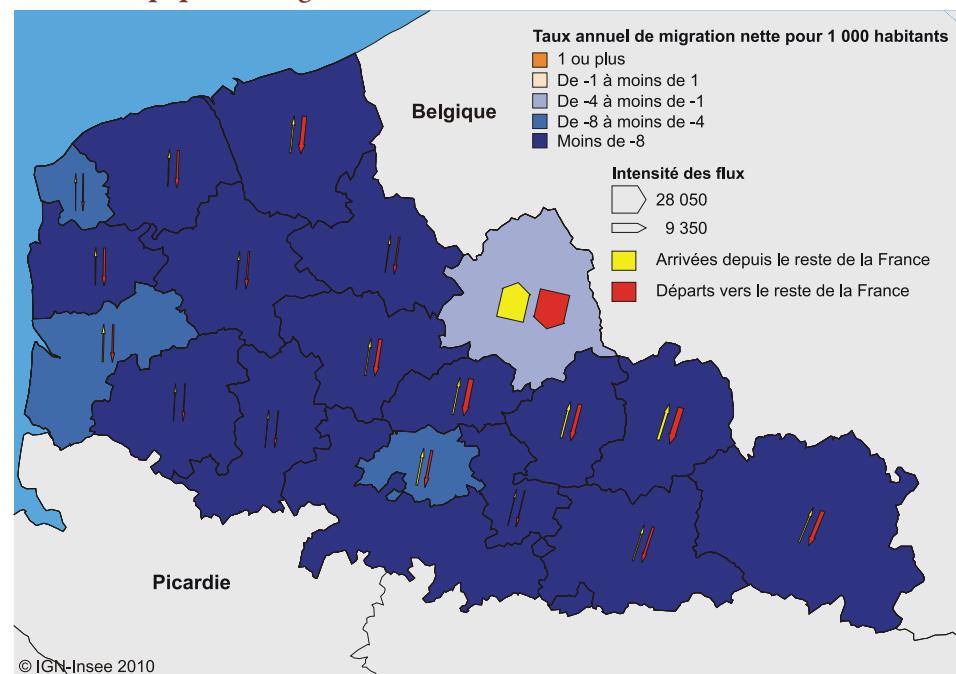
La moitié des échanges extérieurs et intérieurs du Nord-Pas-de-Calais se réalise avec le Scot de Lille Métropole

Au sein du Nord-Pas-de-Calais, les échanges avec les autres régions ne sont pas homogènes d'un territoire à l'autre. L'offre d'enseignement, le marché de l'emploi, la situation géographique sont autant de critères qui peuvent stimuler ou freiner les échanges d'un territoire avec l'extérieur du Nord-Pas-de-Calais.

Alors que le Scot de Lille Métropole rassemble un tiers de la population régionale âgée de 18 à 29 ans, il contribue pour près de la moitié aux flux extérieurs régionaux (*carte 4*). C'est particulièrement fort pour les arrivées puisque 60 % sont concentrés sur ce Scot (40 % des sorties). La forte concentration des arrivées sur Lille est encore plus accentuée chez les 18 à 21 ans, et en particulier les étudiants, ce qui lui permet d'être bénéficiaire avec le reste de la France chez les 18 à 21 ans (+4,5 %) (*carte 5*). Cet excédent migratoire se réduit progressivement avec l'avancée en âge, ce qui conduit le Scot de Lille à être globalement déficitaire chez les 22 à 29 ans (-6,9 %) (*carte 6*). Pour tous les autres Scots de la région, les migrations extérieures sont déficitaires chez les jeunes de 18 à 29 ans, quelles que soient les tranches d'âge, ce déficit s'étant globalement accentué depuis les années 1990.

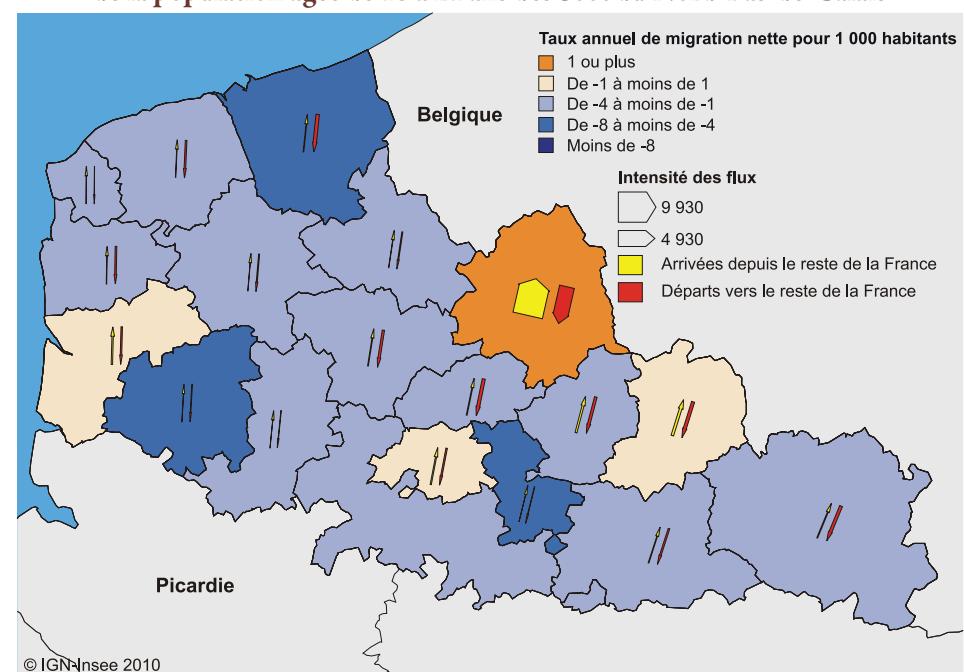
En 2006, le nombre de flux enregistrés entre les Scots de la région entre 2001 et 2006 s'élève à 79 100 chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans. Le Scot de Lille Métropole joue un rôle prépondérant dans les mobilités infrarégionales puisque la moitié des flux le concerne : un tiers en entrée et 17 % en sortie. Cependant, la proportion des flux en direction du Scot lillois diminue avec l'âge : la moitié des flux sont en direction de Lille Métropole chez les jeunes de 18 à 21 ans contre un cinquième pour les jeunes âgés de 25 à 29 ans. Inversement, la proportion de flux quittant le Scot de Lille Métropole progresse avec l'âge : chez les 18-21 ans, 9 % des flux sont en provenance de celui-ci contre 25 % chez les 26 à 29 ans.

Carte 4 : Taux annuel de migration nette extérieur à la région de la population âgée de 18 à 29 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



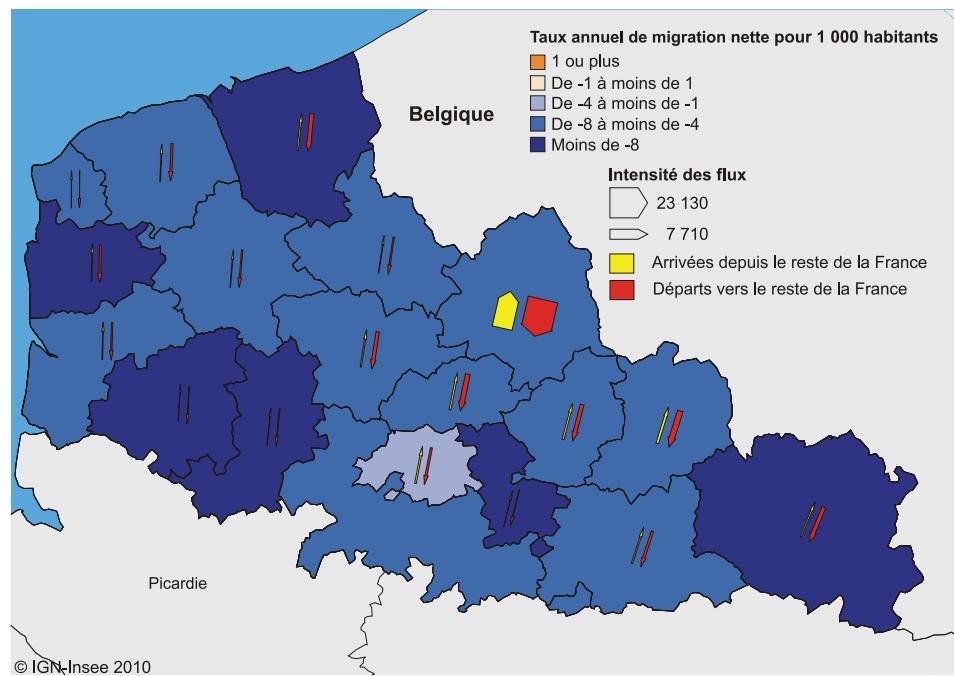
Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Carte 5 : Taux annuel de migration nette extérieur à la région de la population âgée de 18 à 21 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

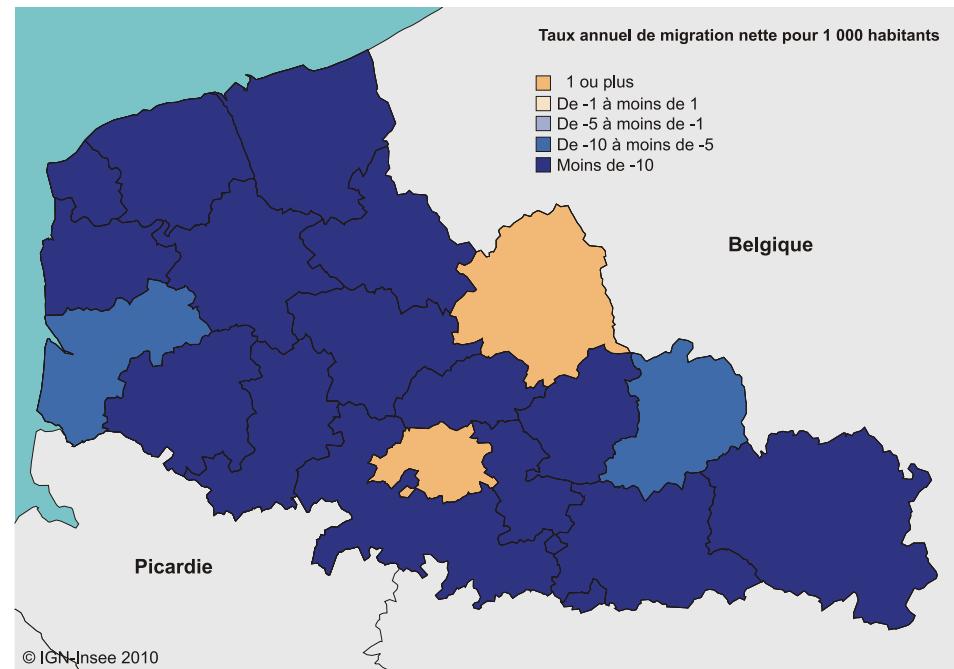
Carte 6 : Taux annuel de migration nette extérieur à la région de la population âgée de 22 à 29 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

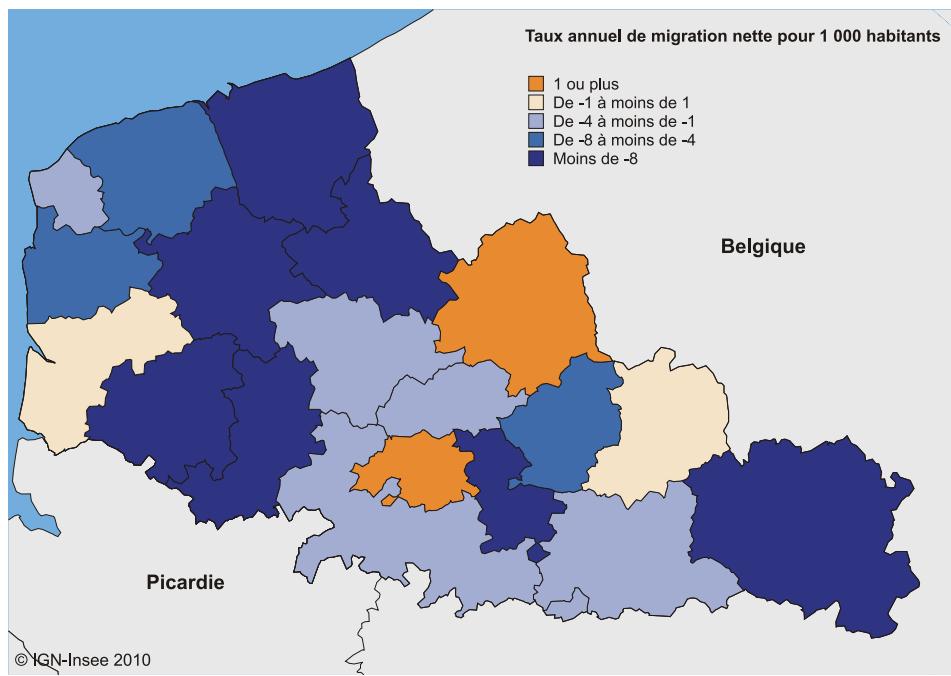
En tenant compte de l'ensemble des migrations, intérieures et extérieures au Nord-Pas-de-Calais, seuls deux Scot ont un solde migratoire positif pour la population âgée de 18 à 29 ans (*carte 7*) : le Scot de Lille Métropole et le Scot de l'Arrageois (+ 11,7 et + 8,7 %). Les échanges avec les autres régions françaises sont déficitaires pour tous les Scot du Nord-Pas-de-Calais mais pour les Scot de Lille Métropole et de l'Arrageois, les gains en interne font plus que compenser les pertes extérieures (*carte 8*).

Carte 7 : Taux annuel de migration nette de la population âgée de 18 à 29 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Carte 8 : Taux annuel de migration nette intérieur à la région de la population âgée de 18 à 29 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

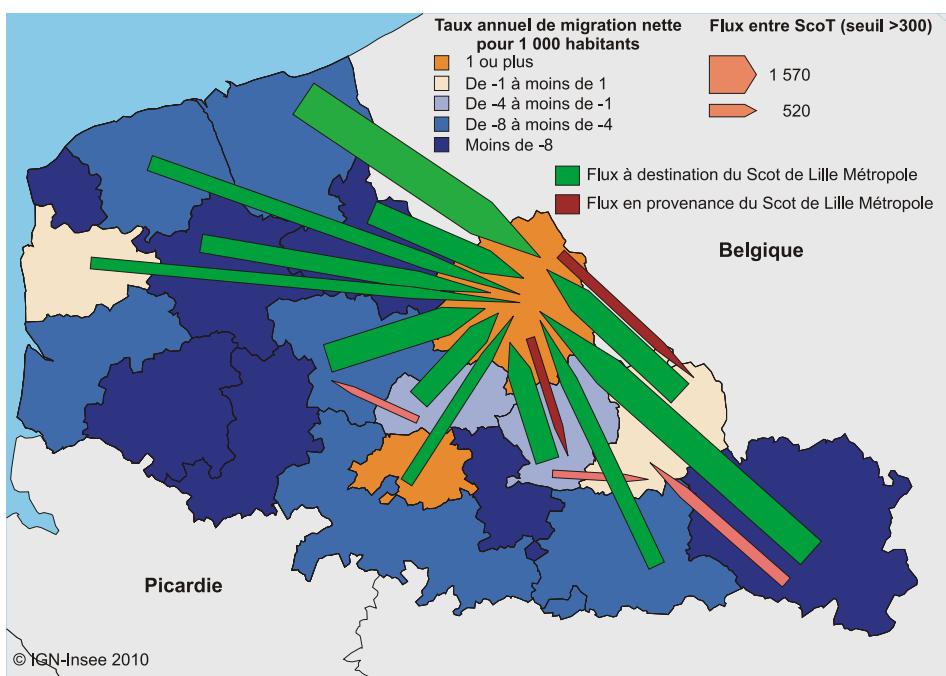
Une gamme de pôles d'enseignement supérieur : de l'attractivité nationale à l'attractivité locale

Chez les moins de 21 ans, la poursuite d'études dans le supérieur est un élément déclencheur de mobilité géographique. L'offre universitaire ou de grandes écoles très importante dans la région permet de répondre aux attentes d'un grand nombre d'étudiants. En 2006, la région Nord-Pas-de-Calais compte 154 000 étudiants soit 7 % des étudiants de métropole et est située au 4^e rang en termes d'effectifs derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région Nord-Pas-de-Calais compte sept pôles universitaires qui regroupent 61 % des étudiants de la région : Lille I, Lille II, Lille III, Artois, Littoral, Valenciennes et la faculté catholique de Lille. La répartition géographique des universités, des écoles, des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires aux grandes écoles permet à un grand nombre de jeunes d'accéder à l'enseignement supérieur sans avoir besoin de changer de lieu de résidence. Ainsi, les étudiants qui fréquentent une université ou une grande école de Lille Métropole et qui résident dans les Scot limitrophes tels que Flandre intérieure, Lens-Liévin-Hénin-Carvin ne sont pas toujours dans l'obligation de changer de résidence pour poursuivre leurs études. Cependant, pour d'autres, trouver un logement plus proche du lieu d'étude est souvent une nécessité. Ainsi, parmi les jeunes âgés de 18 à 21 ans qui ont changé de résidence au sein du Nord-Pas-de-Calais depuis 2001, deux tiers sont des étudiants.

Parmi les pôles d'enseignement supérieur, la métropole lilloise joue un rôle central. Elle est la seule à avoir un rayonnement national mais aussi à attirer des étudiants de l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais depuis le littoral jusqu'en Sambre-Avesnois ([carte 9](#)). Avec ses nombreuses universités et grandes écoles, le Scot de Lille Métropole regroupe près des deux tiers des étudiants de la région et 60 % des étudiants de la région qui ont déménagé depuis 2001. Au final, les gains intérieurs et extérieurs pour le Scot de Lille se cumulent pour conduire à un excédent très fort chez les 18 à 21 ans : + 13,3 % ([carte 10](#)). Deux autres Scot gagnent des migrants de 18 à 21 ans en interne à la région : l'Arrageois et dans une moindre mesure le Valenciennois. Ces Scot possèdent aussi des universités mais avec un rayonnement moins étendu que Lille : en effet, plus de 80 % des étudiants fréquentant l'université d'Arras sont originaires de la ville ou de sa périphérie, et seulement 4 % de la métropole lilloise. Ainsi, les jeunes qui emménagent dans le Scot de l'Arrageois sont plus souvent des jeunes actifs : 28 % des entrants ont un emploi contre 14 % dans le Scot de Lille Métropole. Le Scot de

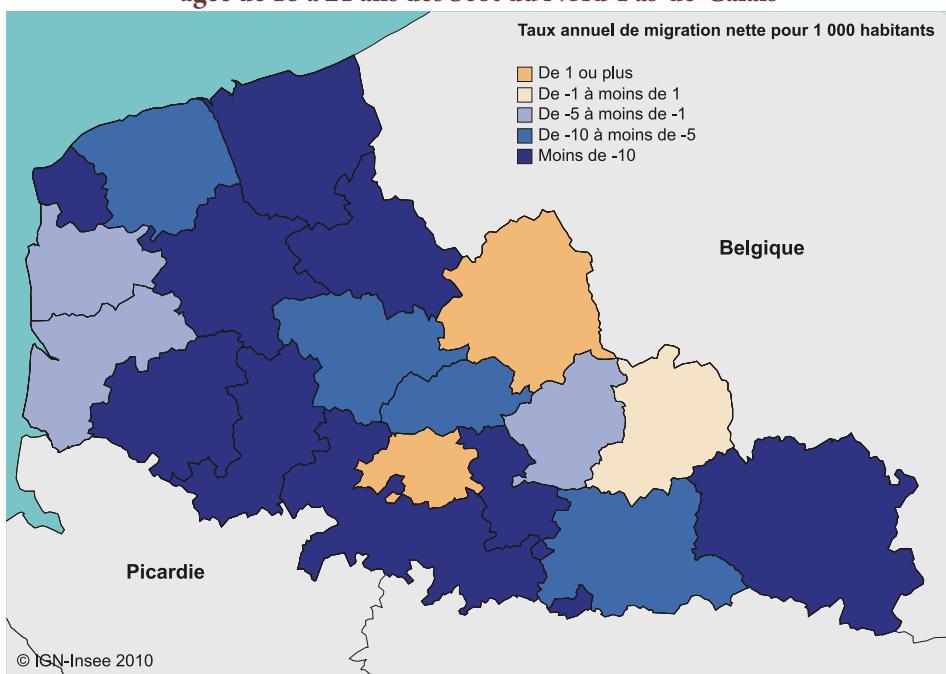
Valenciennes est lui aussi porté par son université avec beaucoup d'étudiants issus de Sambre-Avesnois, de Lille Métropole et du Douaisis. Mais ces arrivées diminuent avec l'âge et sont progressivement compensées par les départs d'actifs. Les autres pôles universitaires semblent recruter quasi exclusivement au sein de leur Scot d'appartenance. Les flux d'étudiants à destination de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque ou Lens sont très faibles.

Carte 9 : Taux annuel de migration nette intérieure à la région de la population âgée de 18 à 21 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Carte 10 : Taux annuel de migration nette de la population âgée de 18 à 21 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais

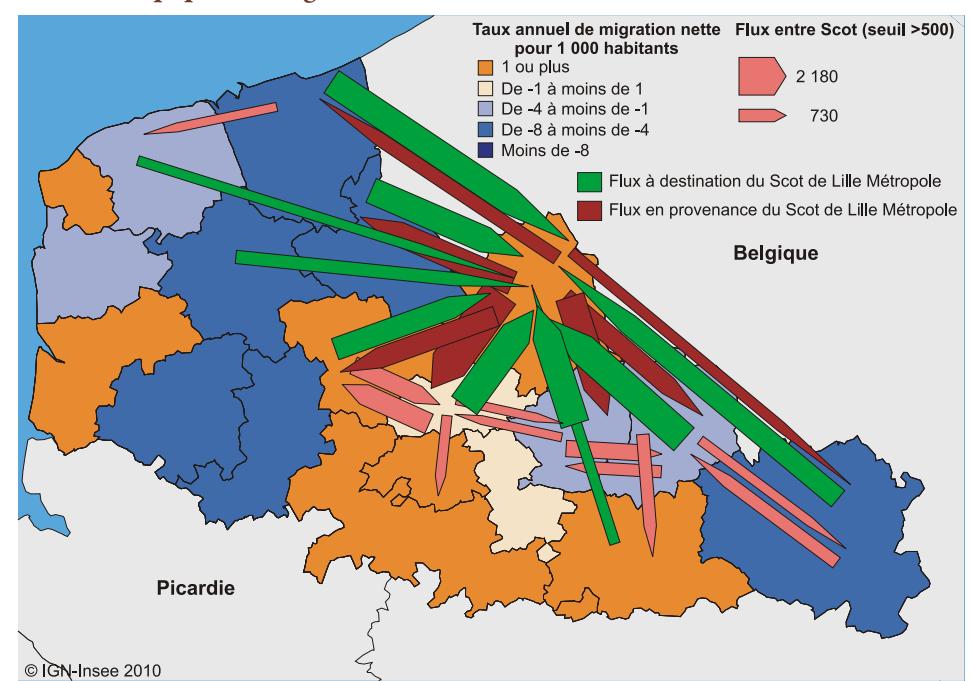


Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

De jeunes actifs s'éloignent des pôles universitaires à partir de 22 ans

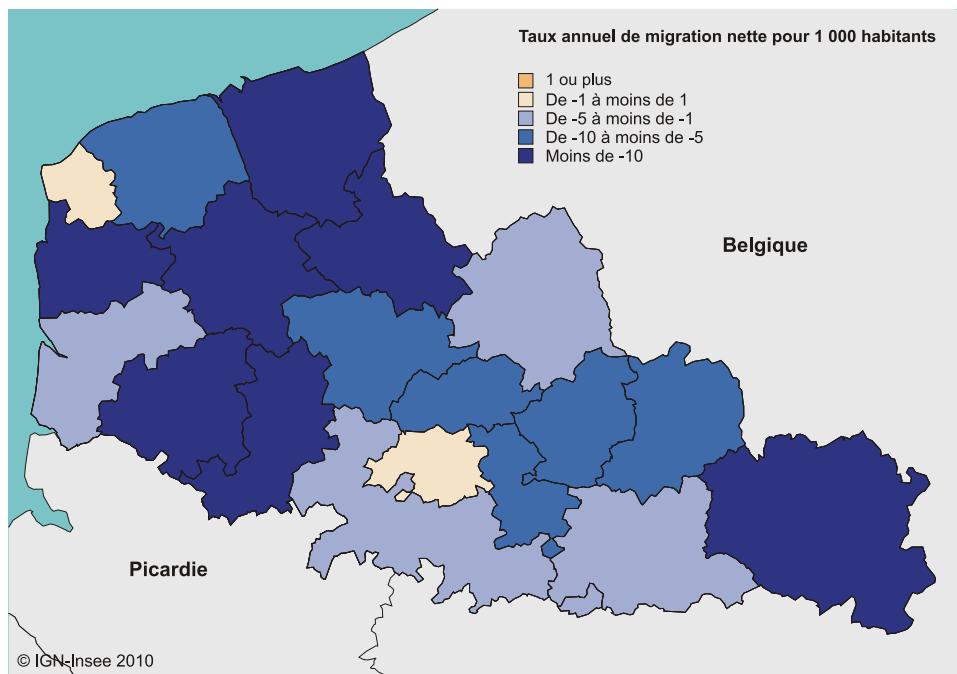
À partir de 22 ans, les étudiants sont de plus en plus rares, les jeunes sont plus nombreux à occuper un emploi et à vivre en couple. Après 26 ans, l'installation dans un logement plus spacieux, plus éloigné des villes-centres s'intensifie. Le Scot de Lille Métropole voit le nombre de jeunes s'installer sur son territoire décroître avec l'âge et à l'inverse le nombre de départs augmenter. Ainsi, le taux annuel de migration nette intérieur de Lille Métropole passe de + 8,84 % chez les 18 à 21 ans à + 4,11 % chez les 22 à 25 ans et devient négatif chez les 26 à 29 ans (- 1,20 %). Ce retournement de tendance, effectif à partir de 24 ans, s'explique en partie par l'entrée dans la vie active : les actifs ayant un emploi sont surreprésentés dans les départs de Lille Métropole vers la Flandre intérieure, Lens-Liévin, Dunkerque, l'Artois, le Douaisis et l'Avesnois (*carte 11*). Ces départs concernent quasiment toutes les catégories socioprofessionnelles et en particulier les employés, les ouvriers ou les professions intermédiaires. Pourtant, tous ces départs ne signifient pas que les migrants vont travailler dans leur nouveau Scot de résidence. Les changements de structure familiale fréquents à ces âges tendent à éloigner les jeunes de Lille Métropole, par choix, par pression immobilière... Ainsi, 61 % des ménages quittant Lille Métropole sont des couples avec ou sans enfants, contre 54 % en moyenne régionale des migrations intérieures. Même si Lille Métropole reste excédentaire vis-à-vis des autres Scot chez les 22 à 29 ans, cela ne suffit pas à compenser le déficit enregistré avec les autres régions. Ainsi, en considérant l'ensemble des migrations (intérieures et extérieures), Lille Métropole est globalement déficitaire pour cette tranche d'âge avec un taux annuel de migration nette de - 4 % (*carte 12*).

Carte 11 : Taux annuel de migration nette intérieur à la région de la population âgée de 22 à 29 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Carte 12 : Taux annuel de migration nette de la population âgée de 22 à 29 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Le Scot de Valenciennes suit dans une moindre mesure la même tendance que celui de Lille, avec un nombre décroissant d'arrivées avec l'avancée en âge et un nombre grandissant de départs. Le déficit intérieur s'ajoute au déficit extérieur et donne un déficit global de - 9,6 % pour ce Scot. Quant à l'Arrageois, il attire des étudiants puis des jeunes actifs et devient déficitaire à partir de 26 ans notamment du fait de départs nombreux de couples avec ou sans enfants vers le périurbain ou rural aux alentours. Cependant, sur la tranche d'âge de 22 à 29 ans, les migrations intérieures restent favorables et compensent les pertes avec les autres régions faisant de l'Arrageois un Scot légèrement excédentaire sur l'ensemble des migrations.

Au final, les Scot limitrophes de Lille Métropole, voire de Valenciennes et de l'Arrageois accueillent un nombre croissant de jeunes à partir de 22 ans. Ces arrivées permettent progressivement de compenser les départs, notamment vers Lille, qui restent importants bien qu'en diminution avec l'avancée en âge. Les déficits se réduisent dans un premier temps puis les Scot deviennent excédentaires pour la tranche d'âge des 26 à 29 ans : c'est le cas de Lens-Liévin, de Flandre intérieure, de l'Artois, du Douaisis mais aussi du Cambrésis, et des territoires hors Scot proches d'Arras.

Chapitre 2 : les 30 à 59 ans

Passé 30 ans, les comportements migratoires se modifient. La période entre 30 et 59 ans constitue la tranche d'âge centrale de l'activité professionnelle. Néanmoins, les migrations liées à l'emploi sont plus rares que pour les jeunes actifs. Les modifications dans la structure familiale, la recherche d'un meilleur cadre de vie, la volonté d'accéder à la propriété sont alors de nouveaux moteurs pour les mobilités. Même si après 30 ans, les migrations sont moins nombreuses que pendant les études ou les premières années de la vie active, la propension à la migration des 30 à 59 ans est proche de la moyenne tous âges confondus : ils représentent 38 % des flux tant à l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais qu'avec les autres régions et la part de cette tranche d'âge dans l'ensemble de la population est de 40 %.

Avec l'extérieur, les 30 à 59 ans contribuent à hauteur de leur poids démographique au déficit migratoire du Nord-Pas-de-Calais (40 %). Compte tenu de leur volume, le déficit est deux fois plus faible que celui des 18 à 29 ans (- 3,7 % contre - 7,6 %). Toutefois, depuis 1999, le taux annuel de migration nette s'est dégradé (- 3,7 % contre - 2,7 %). Parmi les 30 à 59 ans, tant chez les migrants que dans l'ensemble de la population, les actifs représentent 80 % des effectifs. Par rapport à la structure de la population totale du Nord-Pas-de-Calais pour cette tranche d'âge, les cadres sont fortement surreprésentés en sortie et en entrée (environ 23 % des flux contre 10 % de la population régionale des 30 à 59 ans) à l'inverse des ouvriers (environ 13 % des flux contre 23 % de la population régionale des 30 à 59 ans). Au sein des 30 à 59 ans, la mobilité diminue avec l'âge : plus de 55 % des migrants ont moins de 40 ans, la part des 50 à 59 ans est de 18 % alors que les effectifs totaux de ces tranches d'âge sont équivalents.

Un solde positif avec l'Île-de-France

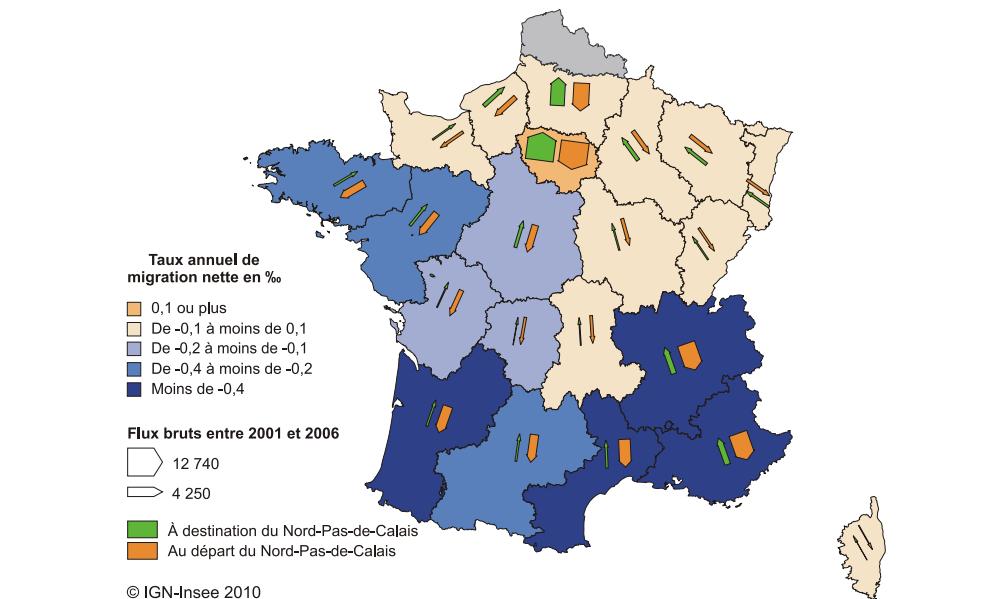
Comme pour l'ensemble des classes d'âges, les principaux flux du Nord-Pas-de-Calais avec les autres régions de France sont réalisés avec l'Île-de-France, la Picardie, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pourtant le sens de ces flux, le type de migrant, le moteur de la migration sont très contrastés d'une région à l'autre.

Le Nord-Pas-de-Calais est très légèrement bénéficiaire avec l'Île-de-France (+ 0,12 % - *carte 1*). L'attractivité économique de la région capitale diminue avec l'âge. À l'inverse, l'Île-de-France ne sait pas retenir les populations de ces tranches d'âges à divers titres : cadre de vie, coût du logement... Les employés sont nombreux parmi les personnes quittant l'Île-de-France vers le Nord-Pas-de-Calais alors que les cadres restent plutôt surreprésentés dans le sens inverse.

Avec la Picardie, le Nord-Ouest et l'Est de la France, le solde est proche de l'équilibre. En particulier, la Picardie, du fait notamment de sa proximité, est la deuxième région d'échanges pour le Nord-Pas-de-Calais chez les 30 à 59 ans. Les flux sont plus importants avant 40 ans mais c'est après cet âge que le léger déficit apparaît. Parmi les arrivants de Picardie, les ouvriers sont surreprésentés et les Nordistes allant en Picardie sont rarement des cadres.

Enfin le solde du Nord-Pas-de-Calais pour les 30 à 59 ans est négatif avec les régions du Grand Ouest et surtout avec celles du Sud du pays. Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur attirent peu de cadres mais davantage d'employés ainsi que de jeunes retraités. À l'inverse, l'attractivité de Rhône-Alpes est davantage centrée sur des actifs, avec notamment une surreprésentation des ouvriers témoignant probablement de la possibilité de trouver des emplois industriels dans cette région.

Carte 1 : Taux annuel de migration nette et échanges bruts des régions métropolitaines vers le Nord-Pas-de-Calais

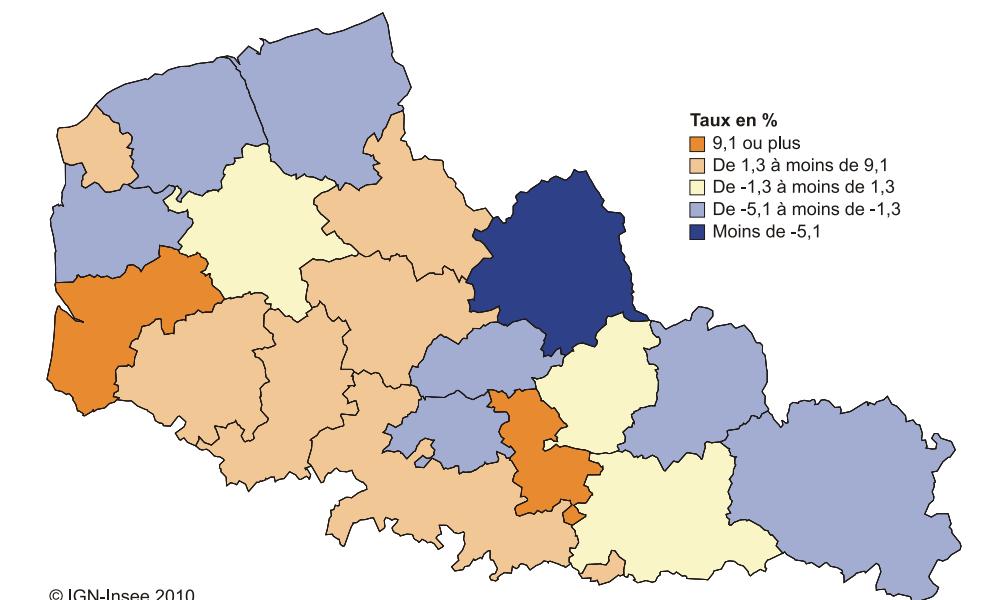


Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

La tranche d'âge des 30 à 59 ans contribue le plus au déficit migratoire de la métropole lilloise

La prise en compte de l'ensemble des flux, intérieurs et extérieurs, fait apparaître que huit Scot ainsi que les territoires ruraux autour d'Arras ont un solde migratoire positif entre 2001 et 2006 ([carte 2](#)). Tous âges confondus, ils ne sont que quatre. Cela s'explique par des spécificités de cette tranche d'âge tant dans les flux intérieurs qu'extérieurs.

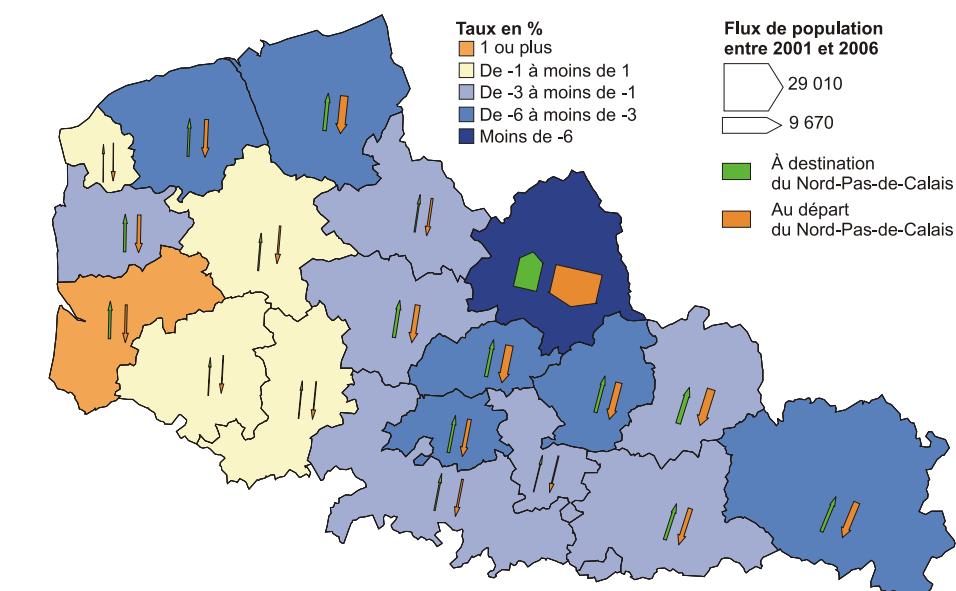
Carte 2 : Taux annuel de migration nette pour les 30 à 59 ans des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Tout d'abord, les migrations avec l'extérieur sont légèrement moins déficitaires que pour l'ensemble de la population (- 3,7 % contre - 4,1 %). Ce phénomène bénéficie à tous les Scot à l'exception de celui de Lille où le déficit est plus marqué à cet âge qu'aux autres (- 6,0 % chez les 30 à 59 ans contre - 4,1 % pour la population totale) (**carte 3**). Dans les flux extérieurs, les flux de cadres sont très nombreux dans les deux sens avec la métropole lilloise. 37 % des arrivées à Lille depuis le reste de la France sont constitués de cadres et 28 % pour les départs de Lille vers le reste de la France alors que les cadres représentent 18 % des flux totaux du Nord-Pas-de-Calais. Le même phénomène est constaté mais à une échelle plus réduite dans l'Arrageois. À l'inverse, Lille échange relativement peu d'ouvriers avec le reste de la France, ces derniers étant beaucoup plus concentrés dans les flux avec le bassin minier.

Carte 3 : Taux annuel de migration nette extérieur pour les 30 à 59 ans et flux avec les autres régions françaises des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



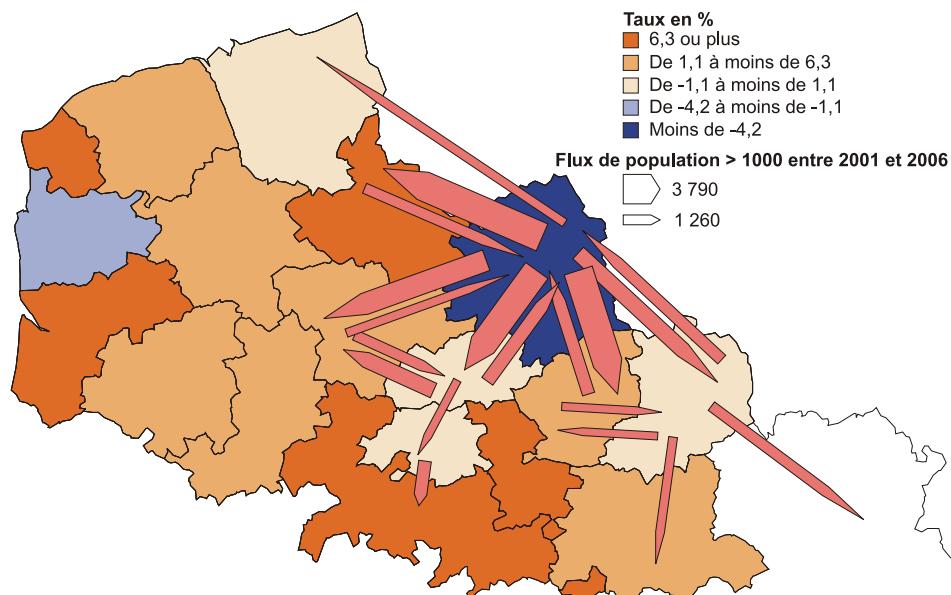
© IGN-Insee 2010

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Le moindre déficit extérieur des Scot du Nord-Pas-de-Calais pour les 30 à 59 ans peut donc se compenser plus facilement par des gains intérieurs à la région. C'est d'autant plus le cas que le déficit intérieur lillois est très fort pour cette tranche d'âge et permet, quasiment à lui seul, de rendre les autres Scot bénéficiaires (**carte 4**). Ainsi, on constate pour les 30 à 59 ans une attractivité de territoires comme la Flandre intérieure, Marquion-Osartis, le Ternois, le Montreuilois et mécaniquement un déficit très marqué de la métropole lilloise.

Cette polarisation des flux s'est nettement accentuée depuis les années 1990. Par rapport à la période 1990-1999, le déficit intérieur de Lille a presque doublé (- 2,2 % à - 4,3 %). À l'inverse, la majorité des autres Scot de la région ont vu leur solde progresser et en particulier Marquion-Osartis (+ 4,0 % à + 11,5 %), Montreuil (+ 1,4 % à + 7,8 %), Flandre intérieure (+ 5,1 % à + 8,2 %), Ternois (+ 4,5 % à + 6,3 %). Cette dégradation du solde intérieur de Lille s'explique principalement par les ouvriers, employés et professions intermédiaires, toujours plus nombreux à quitter la métropole. Le solde des cadres est à l'inverse resté quasiment stable sur cette période.

Carte 4 : Taux annuel de migration nette intérieur pour les 30 à 59 ans et principaux flux internes des Scot du Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

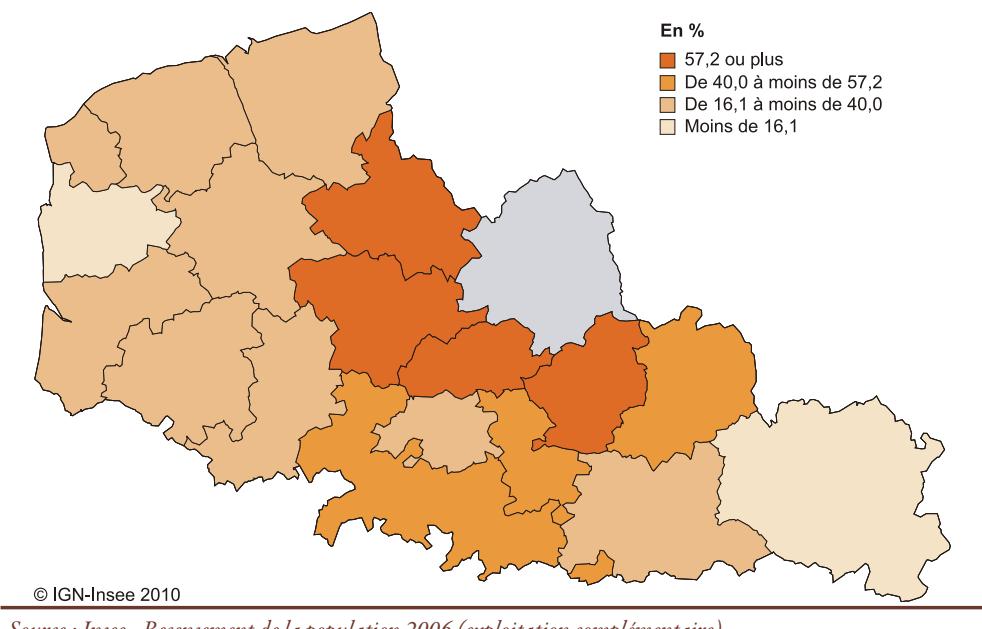
Un migrant sur deux au départ de Lille vers le reste de la région continue de travailler dans la métropole

Deux moteurs principaux peuvent expliquer les départs du Scot de Lille : une raison professionnelle ou la recherche d'un nouveau cadre de vie. Cette dernière contribue pour la moitié des départs d'actifs occupés de Lille. En effet, 49 % des migrants actifs occupés au départ du Scot de Lille vers le reste de la région Nord-Pas-de-Calais travaillent à Lille et font donc des navettes quotidiennes entre leur Scot de résidence et Lille (**carte 5**). Même si l'on ne connaît pas explicitement les motifs des départs, la question du cadre de vie est probablement centrale puisque ces personnes s'éloignent de leur lieu de travail. Ce taux de migrants travaillant à Lille est très fort pour les Scot adjacents (entre 47 % et 63 %), et en particulier pour la Flandre intérieure. Les migrants de Lille vers le Scot de Marquion-Osartis travaillent également à 43 % dans le Scot de Lille. En s'éloignant, la part des migrants travaillant à Lille diminue. Mais la distance géographique n'est plus forcément le seul critère expliquant la part des migrants effectuant les navettes avec Lille : en Sambre-Avesnois, seuls 10 % des migrants originaires de Lille travaillent à Lille, 8 % à Boulogne-sur-Mer contre 21 % dans le Montreuilois pourtant plus éloigné et difficilement accessible par le réseau routier ou ferroviaire. Ces écarts peuvent s'expliquer en partie par les caractéristiques sociales des migrants dans chacun des Scot et la propension de chacune des catégories sociales à effectuer des déplacements domicile-travail de longue distance.

Les cadres s'éloignent davantage de leur précédent domicile

Si les cadres sont la catégorie sociale la plus mobile au sein de la région Nord-Pas-de-Calais, ils occasionnent également les flux les plus longs (**tableau**). Parmi les migrations internes à la région, ils présentent la part de migrants restant dans la même commune la plus faible (29,0 %). À l'inverse ils sont fortement surreprésentés parmi les migrants changeant de commune au sein du même Scot. Si les retraités sont, en proportion, légèrement plus nombreux que les cadres à quitter le Scot (22,9 % contre 22,5 %), l'éloignement entre l'ancien et le nouveau domicile est, pour les cadres, le plus fort parmi toutes les catégories sociales (près de 50 kilomètres). À l'inverse, les agriculteurs et dans une moindre mesure les ouvriers, quand ils déménagent, s'éloignent bien moins de leur résidence précédente.

Carte 5 : Part des migrants du Scot de Lille vers les autres Scot du Nord-Pas-de-Calais travaillant dans le Scot de Lille



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Tableau : Caractérisation des flux intérieurs au Nord-Pas-de-Calais selon la catégorie sociale du migrant

| | Part des flux infrarégionaux | | | Distance parcourue en cas de changement de Scot (km) | Unités : %, km |
|---|------------------------------|--------------------------------|-------------------------|--|----------------|
| | Dans la même commune | Dans une autre commune du Scot | Avec changement de Scot | | |
| Agriculteurs | 54,8 | 29,7 | 15,5 | | 19,5 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 33,3 | 44,5 | 22,1 | | 36,1 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 29,0 | 48,5 | 22,5 | | 49,5 |
| Professions intermédiaires | 30,6 | 48,1 | 21,3 | | 43,5 |
| Employés | 41,3 | 42,8 | 15,9 | | 41,0 |
| Ouvriers | 46,2 | 40,2 | 13,7 | | 36,6 |
| Retraités | 40,0 | 37,1 | 22,9 | | 35,7 |
| Autres inactifs | 53,2 | 32,4 | 14,3 | | 44,0 |

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

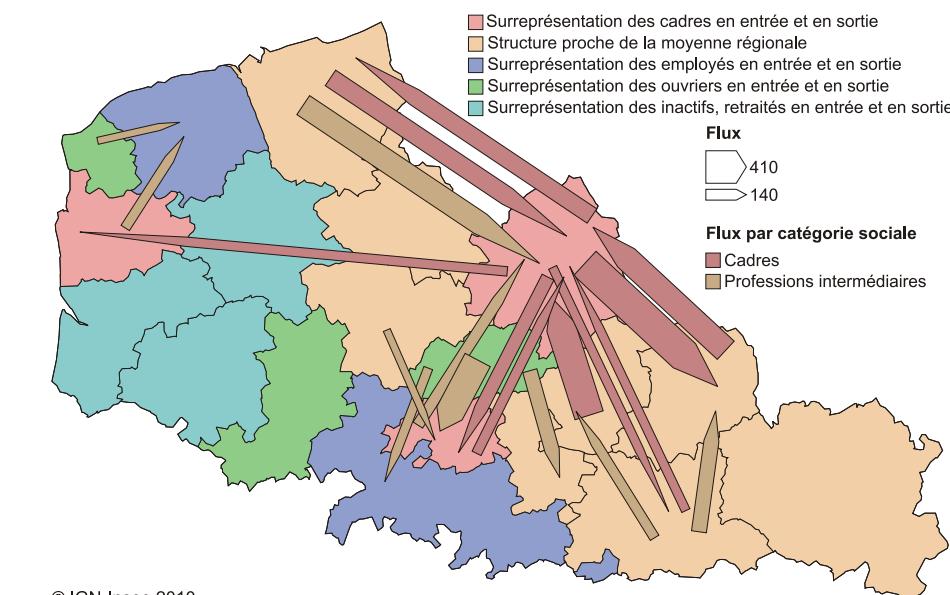
Le Scot de Lens-Liévin-Hénin-Carvin au cœur des migrations ouvrières

Le déficit lillois s'explique principalement par les 30 à 39 ans, il est plus faible chez les 40 à 59 ans, et il se vérifie pour toutes les catégories sociales. Les déficits les plus marqués sont pour les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Les flux de cadres sont moins nombreux, mais les cadres, compte tenu de leur poids démographique sont la catégorie sociale ayant la propension à quitter la métropole lilloise la plus forte. En effet, les cadres sont surreprésentés tant dans les départs que les sorties de la métropole lilloise (*carte 6*), la polarisation des flux sur cette zone est donc très forte pour cette catégorie sociale : la moitié du flux de cadres entre 30 et 59 ans sont en entrée ou en sortie de Lille. Le Scot de l'Arrageois est aussi concerné par de nombreux flux de cadres. À l'inverse, les flux (en entrées ou en sortie) d'ouvriers sont sous-représentés dans la métropole lilloise (35 % des flux régionaux) et davantage concentrés dans le bassin minier et en particulier sur Lens (*carte 7*). Cependant si l'importance des flux d'ouvriers, notamment avec les autres Scot du bassin minier, est une spécificité lensoise, ce sont les gains en employés, en particulier depuis Lille, qui permettent à ce Scot d'avoir un solde globalement équilibré chez les 30 à 59 ans.

Si Lille est le principal fournisseur en migrants à l'intérieur de la région Nord-Pas-de-Calais, la plupart des autres Scot sont, soit bénéficiaires à des degrés plus ou moins forts, soit à l'équilibre. Cependant, ils attirent des populations relativement spécifiques, même si les territoires aux soldes les plus bénéficiaires présentent des gains pour quasiment toutes les catégories sociales. Mis à part celui de Lens-Liévin-Hénin-Carvin, les Scot de Marquion-Osartis, de Flandre-Dunkerque, de Sambre-Avesnois et du Cambrésis présentent des flux importants de professions intermédiaires tant en entrées qu'en sorties, bien que les premiers soient plus nombreux. Ce sont donc les professions intermédiaires du fait de leur nombre et de leur forte propension migratoire qui contribuent le plus au déficit lillois au profit des Scot proches géographiquement. Sur le nord du littoral, les flux d'employés pèsent plus que dans le reste de la région, et notamment avec Calais comme pivot autour de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer.

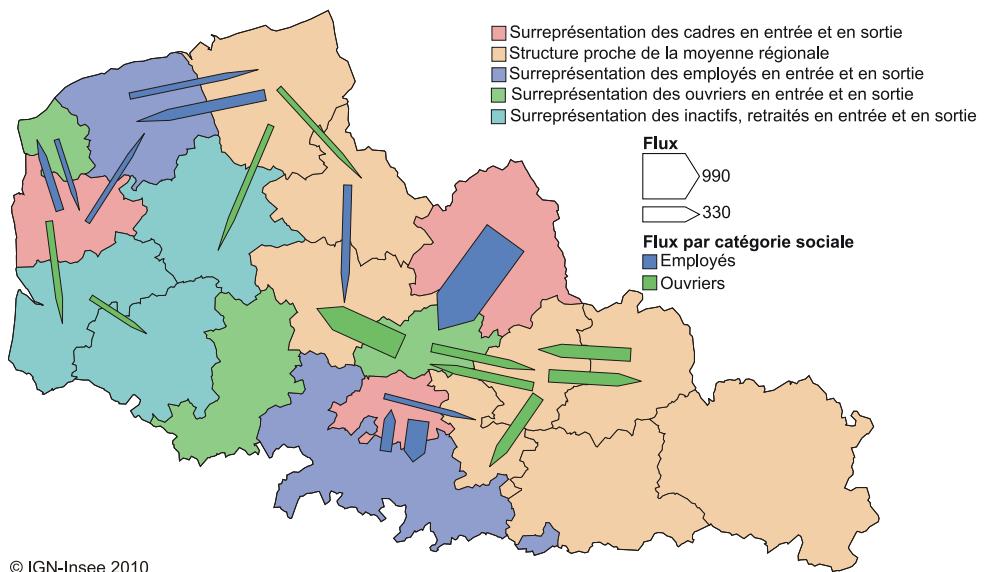
Enfin, la spécificité du Montreuillois, des Sept Vallées et dans une moindre mesure de l'Audomarois tient à l'attraction des jeunes retraités de la région. Cependant malgré une forte surreprésentation, cette catégorie sociale très minoritaire parmi les 30 à 59 ans contribue peu au solde positif de ces territoires qui s'explique au final bien plus par l'ensemble des actifs.

Carte 6 : Typologie des Scot du Nord-Pas-de-Calais en terme de structures sociales des migrants et principales surreprésentations des catégories sociales* dans les flux intérieurs des 30 à 59 ans entre 2001 et 2006



* Sont représentés pour chaque CS les 10 flux les plus importants dans lesquels la part de la CS concernée est supérieure de 5 points à la part de cette CS dans l'ensemble des flux régionaux
Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Carte 7 : Typologie des Scot du Nord-Pas-de-Calais en terme de structures sociales des migrants et principales surreprésentations des catégories sociales* dans les flux intérieurs des 30 à 59 ans entre 2001 et 2006



* Sont représentés pour chaque CS les 10 flux les plus importants dans lesquels la part de la CS concernée est supérieure de 5 points à la part de cette CS dans l'ensemble des flux régionaux
Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Chapitre 3 : Les retraités

En Nord-Pas-de-Calais comme ailleurs, les retraités sont peu nombreux à changer de résidence. Chez les jeunes, les migrations ont souvent pour cause les études ou l'accès à l'emploi. Pour les âges intermédiaires, se substituent partiellement l'agrandissement de la famille ou l'accès à la propriété. Les retraités n'étant, en général, plus concernés par ces éléments déclencheurs, les mouvements sont alors le plus souvent déterminés par un choix de cadre de vie. D'autres éléments, plus subjectifs, liés par exemple à la difficulté à déménager lorsque l'âge augmente, contribuent également au fait que les retraités du Nord-Pas-de-Calais n'ont, dans leur grande majorité, pas changé de domicile entre 2001 et 2006 : en effet, 88 % vivent dans le même logement qu'il y a cinq ans contre 68 % tous âges confondus. En moyenne française, les retraités sont immobiles à 86 %. Vis-à-vis de l'extérieur de la région, les flux sont parmi les plus faibles de France métropolitaine tant en entrée qu'en sortie eu égard à la population régionale des retraités. Au plan intérieur, les retraités du Nord-Pas-de-Calais bougent autant, voire un peu plus, que l'ensemble des retraités français.

La faible mobilité des retraités s'accentue en vieillissant. Le déficit des retraités de moins de 75 ans est proche de celui des actifs de 50 à 59 ans mais celui des 75 ans et plus est presque à l'équilibre du fait d'une quasi-absence de flux. Par rapport à la période 1990 à 1999, le déficit des retraités tous âges confondus s'est légèrement creusé, passant de - 1,8 % à - 2,1 % par an.

**Légèrement déficitaire,
la région perd surtout
des anciens cadres
au profit du Sud**

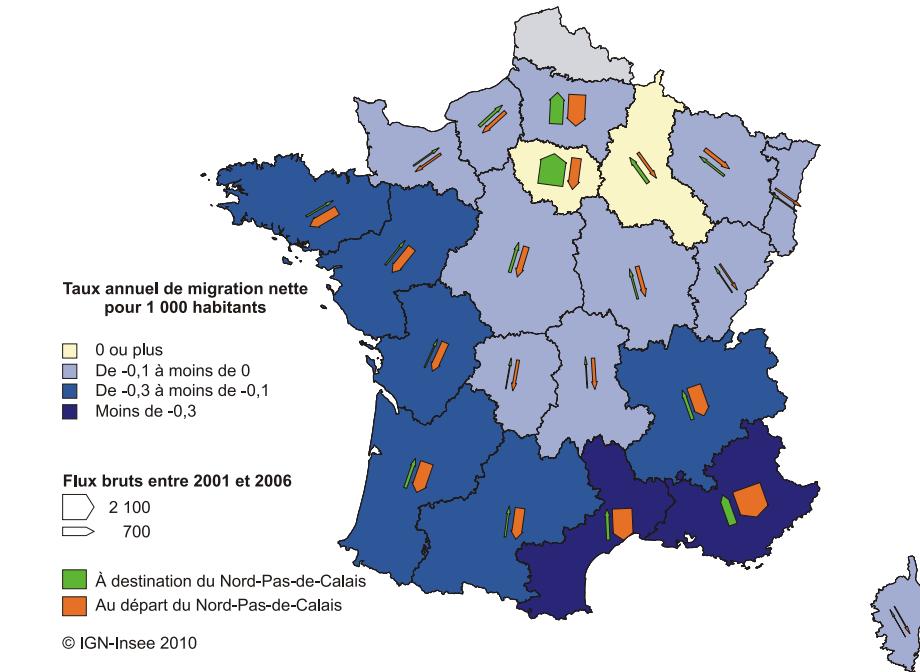
Avec les autres régions de France métropolitaine, les mouvements les plus importants concernent d'abord la région voisine (Picardie), la région capitale (Île-de-France) et les régions du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Aquitaine) (*carte 1*). L'Île-de-France est la seule région avec laquelle le Nord-Pas-de-Calais est bénéficiaire (+ 0,35 % par an). Parmi les retraités d'Île-de-France qui s'installent dans le Nord-Pas-de-Calais, 57 % retournent dans leur région natale. C'est une spécificité du Nord-Pas-de-Calais puisque ce taux est le plus élevé des grandes régions françaises (*tableau*). À l'inverse, dans les régions du Sud, ce poids est plus faible, atteignant 9 % pour Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces différences entre régions sont néanmoins difficiles à interpréter en termes de propensions des anciens migrants à revenir dans leur région natale : le taux important en Nord-Pas-de-Calais témoigne probablement d'un attachement à la région des personnes y étant nées mais surtout de la faible attractivité vis-à-vis des autres retraités. À l'inverse, les taux très bas dans le Sud de la France ne signifient pas que les personnes ayant quitté ces régions lors de leur vie active n'y retournent pas au moment de leur retraite : compte tenu de l'importance des flux de retraités non originaires de la région, les retours au pays ne pèsent pas beaucoup dans l'ensemble des migrants.

**Tableau : Taux de retours au pays selon les régions
parmi les départs de retraités d'Île-de-France**

| Région de destination | Part de retour dans la région natale parmi les flux de retraités quittant l'Île-de-France, | Unité : % |
|----------------------------|--|-----------|
| Nord-Pas-de-Calais | 57 | |
| Bretagne | 36 | |
| Alsace | 29 | |
| Picardie | 23 | |
| Rhône-Alpes | 19 | |
| Midi-Pyrénées | 16 | |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 9 | |

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Carte 1 : Migrations résidentielles des retraités de la région Nord-Pas-de-Calais



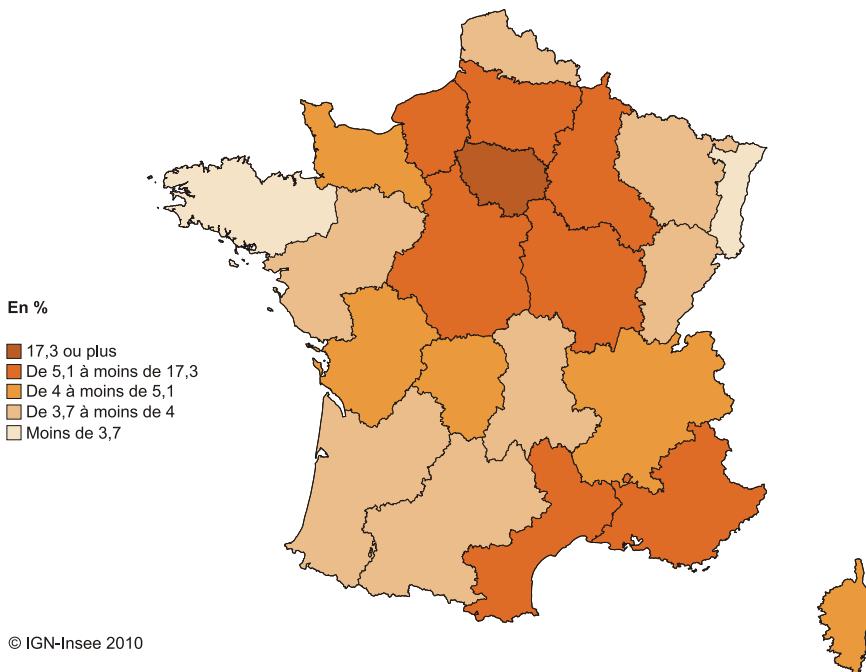
Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

La région Nord-Pas-de-Calais est déficitaire avec la Picardie, alors que, pour cette dernière, les migrations tous âges confondus sont à l'avantage du Nord-Pas-de-Calais. Ceux qui s'installent en Picardie sont nombreux à être originaires du Nord-Pas-de-Calais (59 %), alors que les retours au pays sont moins fréquents (24 % sont nés en Picardie).

C'est avec Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées que le Nord-Pas-de-Calais présente les soldes les plus déficitaires pour les retraités. Néanmoins, la propension à migrer des retraités vers ces régions reste inférieure à celle de l'ensemble de la population. Les flux de retraités contribuent donc relativement faiblement à l'ensemble des flux vers ces régions : de l'ordre de 13 % par exemple pour Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi ceux qui partent s'installer en Provence-Alpes-Côte d'Azur, près des trois quarts sont originaires du Nord-Pas-de-Calais. Ces flux ne correspondent pas à des retours au pays mais à des mouvements de type héliotropique, caractéristiques de cette classe d'âge. Pour les autres régions, les flux sont faibles : la région est légèrement déficitaire avec le Grand Ouest, quasi à l'équilibre avec le Centre, l'Auvergne, la Bourgogne, la Normandie et l'Est.

En résumé, le déficit observé est bien plus faible qu'aux âges actifs : chaque année, entre 2001 et 2006, pour 1 000 retraités, la région en a perdu 2 au jeu des migrations. En effet, si le Nord-Pas-de-Calais attire peu de retraités, ils sont également peu nombreux à le quitter : avec un taux de sortie de 3,9 % (6,4 % en moyenne nationale), la région garde l'essentiel de ses retraités. Certes, le taux de sortie national est gonflé par les nombreux départs des retraités de la région parisienne, mais le Nord-Pas-de-Calais reste en dessous de la moyenne des régions de province (4,6 %) (*carte 2*). D'autres régions, comme l'ensemble du vaste Bassin parisien et les régions du littoral méditerranéen, voient partir leurs retraités plus massivement.

Carte 2 : Taux de sortie des retraités selon la région en 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Encore plus que pour les actifs, la catégorie sociale influence la propension à la mobilité de même que la destination. Ainsi, les anciens cadres et professions intermédiaires sont fortement surreprésentés dans la population migrante en entrée comme en sortie (respectivement 31 % et 37 % des migrants pour une part de 20 % de la population retraitée du Nord-Pas-de-Calais). Pour les flux sortants vers la Picardie et la Champagne-Ardenne, on observe une surreprésentation des anciens employés-ouvriers et une sous-représentation des anciens cadres ou professions intermédiaires.

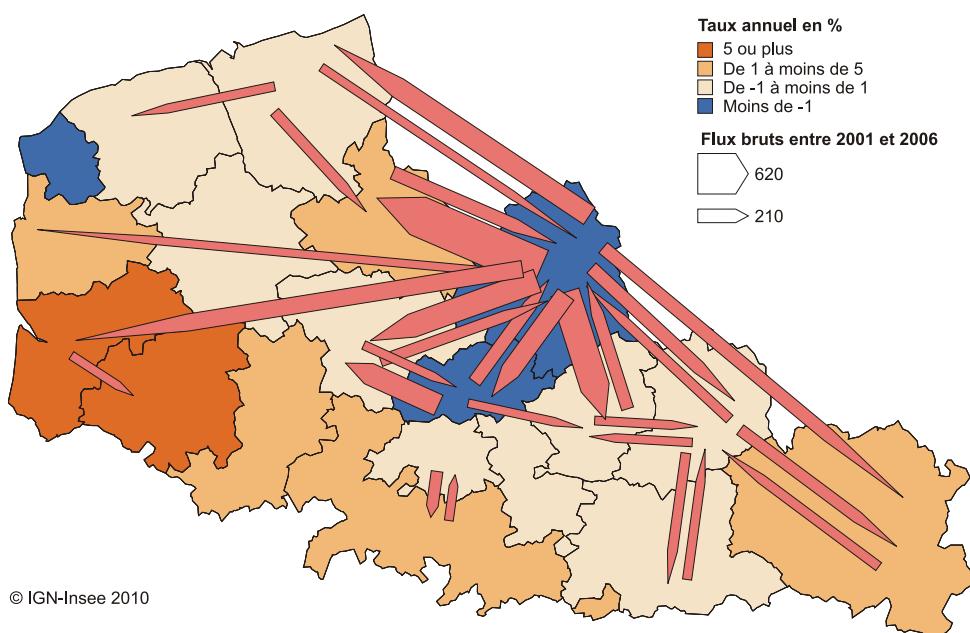
Le rôle central de Lille dans les mouvements intérieurs à la région

Au plan strictement intérieur, les flux les plus importants au sein du Nord-Pas-de-Calais ont comme dénominateur commun de faire intervenir, en entrées ou en sorties, le Scot de Lille Métropole (*carte 3*). Celui-ci présente des flux assez élevés avec les territoires voisins comme la Flandre intérieure, le Douaisis, Lens-Liévin-Hénin-Carvin, l'Artois et le Valenciennois, mais aussi, dans une moindre mesure, avec des Scot du littoral comme le Montreuillois, le Boulonnais et Dunkerque.

Pour le reste, beaucoup d'échanges ont lieu entre Scot urbains et adjacents : Dunkerque échange avec la Flandre intérieure et le Calaisis, Lens-Liévin-Hénin-Carvin avec l'Artois et le Douaisis, le Valenciennois avec le Douaisis et le Cambrésis, et l'Arrageois avec les territoires périurbains et ruraux proches hors Scot. Enfin, on note un mouvement assez important, surtout compte tenu de la faiblesse de la population de ces deux Scot, entre le Montreuillois et les Sept Vallées, en faveur de cette dernière.

Au plan des soldes, seuls les trois Scot de Lille Métropole, de Lens-Liévin-Hénin-Carvin et de la Terre des Deux Caps ont des soldes intérieurs négatifs. Pour tous les autres Scot de la région, le solde est positif ou à l'équilibre. En particulier, deux Scot ont un solde très positif : Montreuillois (+ 7,2 %) et Sept Vallées (+ 7,7 %). La forte attractivité de ces territoires est combinée à une faible population résidente. De fait, la part des retraités dans l'ensemble des flux affectant ces Scot y est minoritaire (17 %), mais elle demeure 2,5 fois plus élevée que celle des retraités parmi l'ensemble des migrants (7 %).

Carte 3 : Taux annuel de migration nette intérieur à la région des retraités et principaux flux intérieurs des Scot du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

**Passés 75 ans,
des déménagements
très peu fréquents
et des retours vers Lille**

**Les anciens cadres
et professions
intermédiaires bougent
davantage**

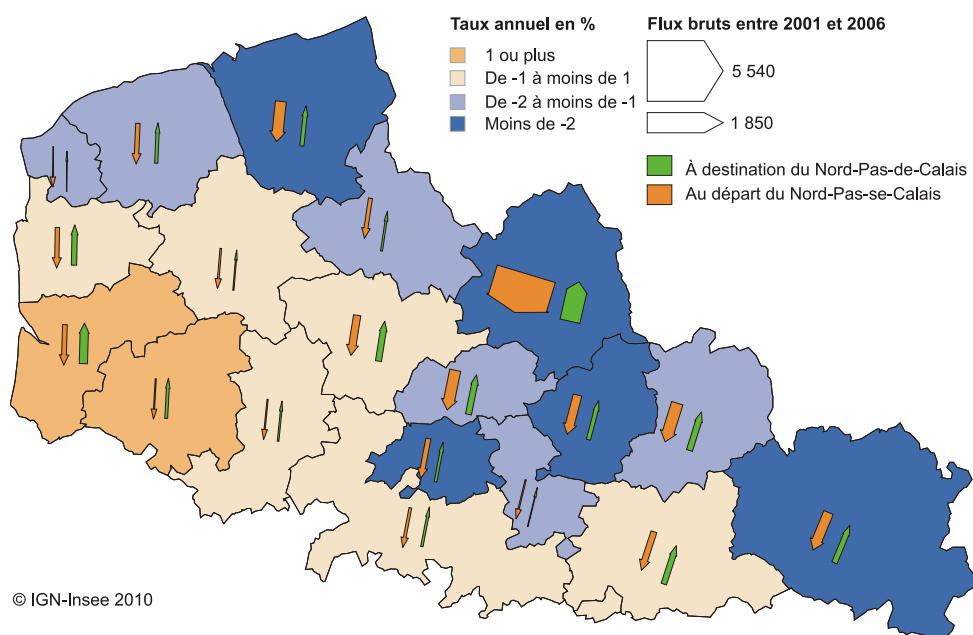
Les personnes de moins de 75 ans comptent pour les trois quarts des flux intérieurs de retraités. Quel que soit le Scot, cette part est toujours supérieure à 60 %. Ces retraités sont très nombreux au départ de la métropole lilloise, notamment vers Lens ou le littoral (Calais, Montreuil, Sept Vallées). Après 75 ans, les flux, bien que très faibles, s'inversent légèrement puisque les mouvements en direction de Lille sont plus fréquents, en proportion, que chez les moins de 75 ans. Ce retour au centre ville peut être motivé par la proximité des services et des équipements. Les migrants de ces classes d'âge plus élevées proviennent surtout de territoires comme l'Artois, le Calaisis, les Sept Vallées et le Montreuillois.

Les retraités, toutes catégories confondues, ont en commun de se déplacer moins que les actifs, et, évidemment, de ne pas chercher du travail. Toutefois, on retrouve une certaine continuité du comportement entre actifs et retraités d'une même catégorie sociale. C'est ainsi que les anciens cadres et professions intermédiaires sont particulièrement surreprésentés dans les migrations vers, ou à partir, du Scot de Lille Métropole. On les retrouve aussi plus nombreux en entrée des Scot du Cambrésis, de la Terre des Deux Caps et du Montreuillois. À l'inverse, les anciens employés ou ouvriers sont sous-représentés, en entrée comme en sortie, avec la métropole de Lille. Par contre, ils sont surreprésentés en entrée des Scot de Lens-Liévin-Hénin-Carvin et du Douaisis.

**Globalement,
les territoires déficitaires
de la région sont urbains**

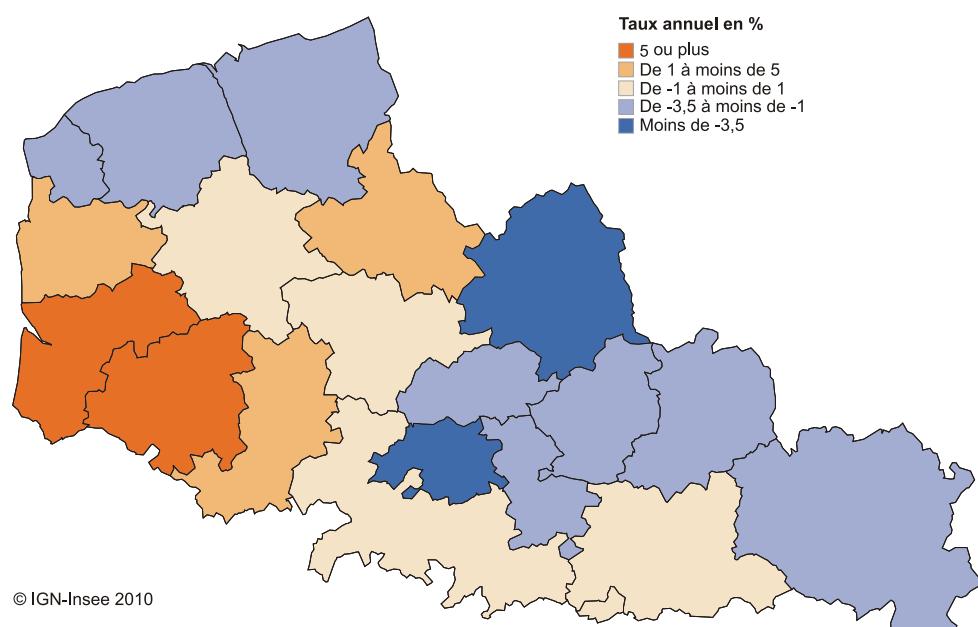
En ajoutant les flux extérieurs (*carte 4*) et intérieurs, il apparaît que les Scot qui perdent des retraités sont plutôt des Scot urbains (Lille Métropole, Bassin minier, Littoral nord - *carte 5*), alors que ceux qui en gagnent sont plutôt ruraux ou périurbains (Montreuilois, Sept Vallées, Boulonnais, Flandre intérieure, Ternois, Sambre-Avesnois et le reste de la région). Ce fait peut s'expliquer en particulier par la recherche d'un nouveau cadre de vie.

**Carte 4 : Taux annuel de migration nette extérieur à la région des retraités
et principaux flux extérieurs des Scot du Nord-Pas-de-Calais**



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

**Carte 5 : Taux annuel de migration nette total des retraités
du Nord-Pas-de-Calais**



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

La synthèse des soldes intérieur et extérieur des Scot conduit à distinguer différents profils. Celui de Lille émerge comme ceux des Scot urbains, pour lesquels les soldes sont négatifs. Puis, on trouve des territoires ruraux, aux soldes équilibrés ou positifs :

- le Scot de Lille Métropole pour lequel les soldes extérieur et intérieur sont très négatifs : de nombreux retraités quittent la métropole, surtout pour le reste de la France, mais aussi pour le reste de la région. Au final, le déficit du Scot de Lille Métropole s'établit à - 6,1 % ;
- les Scot de Lens-Liévin-Hénin-Carvin, Flandre-Dunkerque, Calaisis, Valenciennes, Arrageois, Marquion-Osartis, du Douaisis et de Sambre-Avesnois pour lesquels le solde total est négatif. Tous ont un solde négatif avec l'extérieur de la région. Le Douaisis et l'Avesnois se distinguent par un solde intérieur positif mais ne compensant pas les pertes extérieures ;
- les territoires ruraux autour d'Arras et les Scot de l'Artois, Audomarois et Cambrésis pour lesquels le solde est proche de l'équilibre : le taux migratoire externe déficitaire est compensé par le taux migratoire interne bénéficiaire ;
- les Scot pour lesquels le solde est positif : le Scot de Flandre intérieure, du Ternois et du Boulonnais ;
- les Scot pour lesquels le solde intérieur est particulièrement élevé et le solde extérieur positif. Ce sont les Scot des Sept Vallées et du Montreuillois qui attirent des retraités de la région et d'ailleurs.

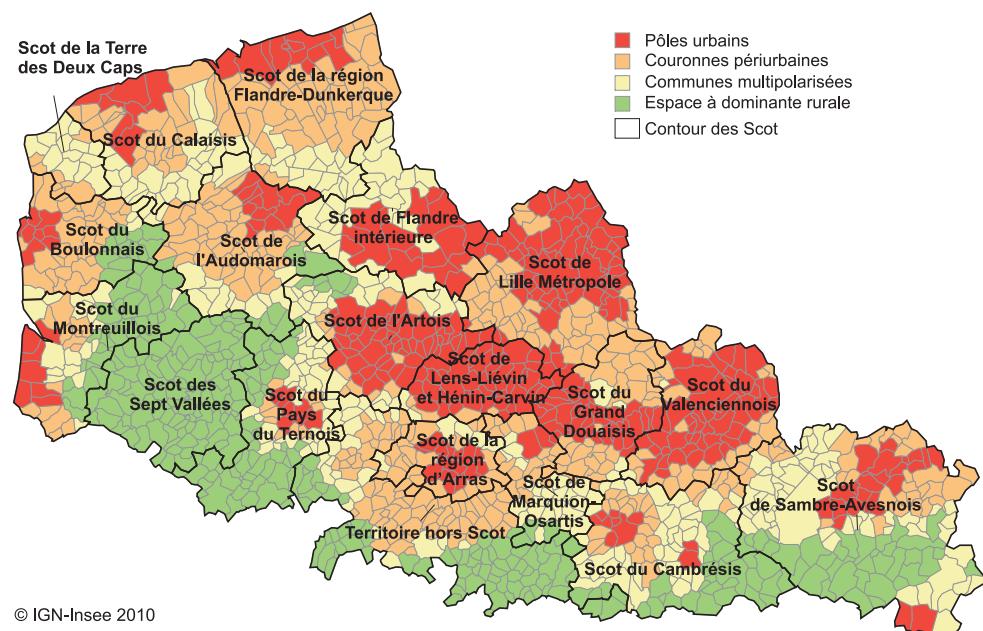
Par rapport à la période 1990 à 1999, la plupart des Scot perdent, entre 2001 et 2006, un peu plus de retraités, notamment du fait des moins de 75 ans. Seuls quelques Scot, en revanche, améliorent leur solde : les Sept Vallées, le Boulonnais, le Montreuillois, le Douaisis et Marquion-Osartis. Ces deux derniers restent néanmoins négatifs.

Chapitre 4 : La périurbanisation

Dans les premières années de la vie adulte, la poursuite des études ou la recherche d'un emploi sont des facteurs déterminants pour le choix du lieu de résidence. Ensuite, ce dernier est davantage guidé par les attentes personnelles d'un cadre de vie. L'agrandissement du ménage ou le souhait d'accéder à la propriété conduisent souvent les familles à s'éloigner des zones urbaines. Les espaces périurbains offrent à cet égard la possibilité de vivre dans des logements plus spacieux en profitant d'un coût du foncier généralement plus modéré qu'en ville.

Le périurbain est l'espace intermédiaire entre les pôles urbains, constitués des villes-centres et de leurs banlieues, et les zones rurales. Il se compose des couronnes périurbaines des pôles urbains et de communes multipolarisées, c'est-à-dire de communes qui ne sont pas spécifiquement liées à un unique pôle urbain (*carte 1*). Dans les dernières décennies, ces espaces périurbains ont tenu une place majeure dans l'aménagement du territoire, que ce soit à un niveau régional ou national. Ce sont eux, en effet, qui ont capté l'essentiel des hausses de population. La périurbanisation s'est par ailleurs accompagnée d'un étalement urbain, caractérisé par une artificialisation des sols plus rapide qu'ailleurs, et a contribué à l'augmentation du volume des déplacements domicile-travail.

Carte 1 : Les catégories d'espaces en Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee

La moitié de la surface du Nord-Pas-de-Calais est occupée par du périurbain

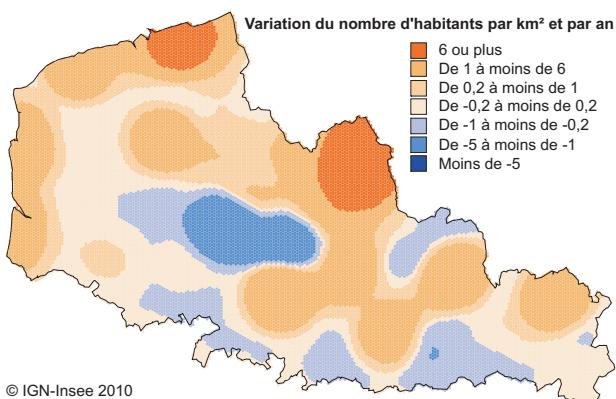
En Nord-Pas-de-Calais, l'empreinte urbaine est particulièrement marquée : un quart de la surface nordiste est occupée par des pôles urbains, qui rassemblent à eux seuls les trois quarts de la population régionale (*tableau 1*). En comparaison, seulement un peu plus de la moitié des habitants de province vivent au sein de zones urbaines. Les pôles urbains sont relativement parsemés sur le territoire régional, ce qui permet aux espaces périurbains d'occuper une place notable. Ces derniers représentent 52 % de la superficie régionale contre 32 % en moyenne pour les régions de province. La densité de population y atteint 121 habitants par km², soit plus élevée encore que la densité française tous espaces confondus. Ainsi, en Nord-Pas-de-Calais,

Encadré 1 : Pour comprendre ces résultats : le Zonage en aires urbaines et espace rural

Le Zonage en aires urbaines et espace rural (ZAUER) permet de découper le territoire en trois grands types d'espaces : les pôles urbains, les espaces périurbains (couronnes périurbaines des pôles urbains et communes multipolarisées) et l'espace à dominante rurale. Ce zonage a été réalisé à partir des données du recensement de 1999. Dans cette étude, il est utilisé pour mesurer les migrations affectant le périurbain de 1962 à 2006.

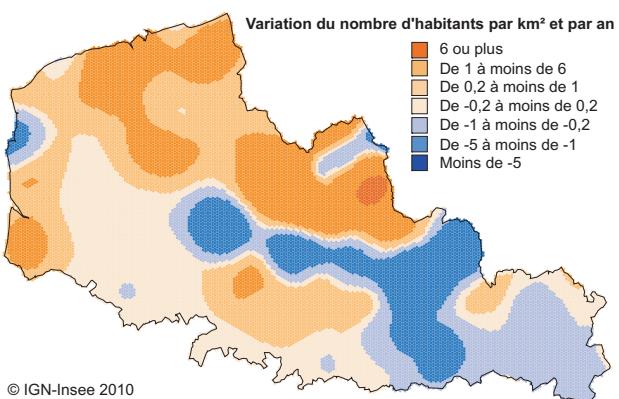
La morphologie des espaces n'est cependant pas constante dans le temps : elle se forme par les mouvements de population. Les **cartes 2 à 5** illustrent les différentes périodes de croissance ou décroissance démographique ayant pris place en Nord-Pas-de-Calais depuis 1962. Cela met en évidence une limite de l'usage du ZAUER : un espace défini comme périurbain en 1999 ne l'était peut-être pas en 1962 (il est probable qu'il correspondait à l'espace rural), et ne l'est peut-être plus en 2006 (il se peut qu'il soit intégré dans un pôle urbain). Malgré cela, ce découpage figé en types d'espaces a été retenu car il présente l'avantage de permettre les comparaisons sur un territoire identique pour chacune des périodes.

Carte 2 : Variation annuelle moyenne de densité entre 1962 et 1975



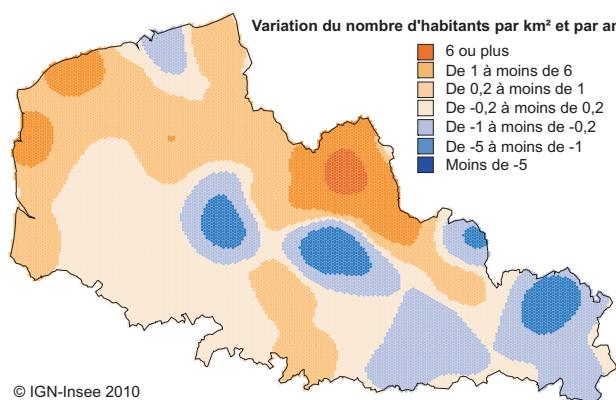
Source : Insee - Recensements de la population 1962 et 1975

Carte 3 : Variation annuelle moyenne de densité entre 1975 et 1990



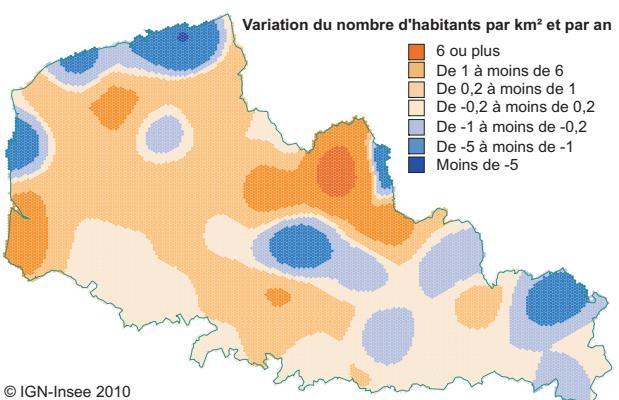
Source : Insee - Recensements de la population 1975 et 1990

Carte 4 : Variation annuelle moyenne de densité entre 1990 et 1999



Source : Insee - Recensements de la population 1990 et 1999

Carte 5 : Variation annuelle moyenne de densité entre 1999 et 2006



Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2006

le périurbain occupe une part plus importante de la superficie et s'affirme plus dense qu'en moyenne des régions de province, mais il concentre une part moins importante de la population, davantage captée par les zones urbaines.

En termes de logement, les caractéristiques des pôles urbains du Nord-Pas-de-Calais diffèrent nettement de la moyenne française, tandis que celles des espaces périurbains sont relativement semblables. En particulier, la part de maisons individuelles parmi l'ensemble des logements atteint 66 % dans les pôles urbains régionaux contre 43 % en moyenne de province. Ces proportions s'affichent respectivement à 91 % et 87 % dans les espaces périurbains. Les superficies des logements des pôles urbains nordistes et français sont aussi éloignées : 61 % des premiers contre 56 % des seconds ont une surface au moins égale à 70 m². En moyenne pour le périurbain, ces parts s'établissent respectivement à 77 % et 78 %. Globalement donc, la frontière entre les pôles urbains et les espaces périurbains est plus floue dans le Nord-Pas-de-Calais que dans d'autres régions.

Récent regain de croissance périurbaine

En considérant les contours fixes des pôles urbains, du périurbain et de l'espace à dominante rurale tels qu'ils ont été définis par le recensement de la population de 1999, il est possible de retracer l'évolution démographique qu'ils ont connu ces dernières décennies (**encadré 1**). Comme en moyenne française, les espaces périurbains du Nord-Pas-de-Calais gagnent de la population depuis plus de 40 ans (**graphique 1**). Dans les années 60, les populations quittent l'espace rural. Cet exode profite d'abord aux villes-centres et à leurs banlieues, qui se densifient rapidement. La disponibilité de l'espace s'y faisant alors plus rare, les villes se sont ensuite étalées : la périurbanisation démarre au milieu des années 70. Entre 1975 et 1990 le périurbain gagne plus de 0,8 % de population par an en moyenne en Nord-Pas-de-Calais. Si la croissance baisse durant les années 90, depuis l'attractivité reprend. L'ampleur de la périurbanisation est cependant modérée dans la région, les gains de population en interne étant réduits par des mobilités vers l'extérieur du Nord-Pas-de-Calais. Sur l'ensemble de la fenêtre d'observation 1962 à 2006, l'évolution démographique des espaces périurbains nordistes est nettement sous la moyenne nationale. Notamment entre 1999 et 2006, avec + 0,5 % de population par an en moyenne, le rythme est quasiment 2,5 fois plus faible qu'en moyenne nationale.

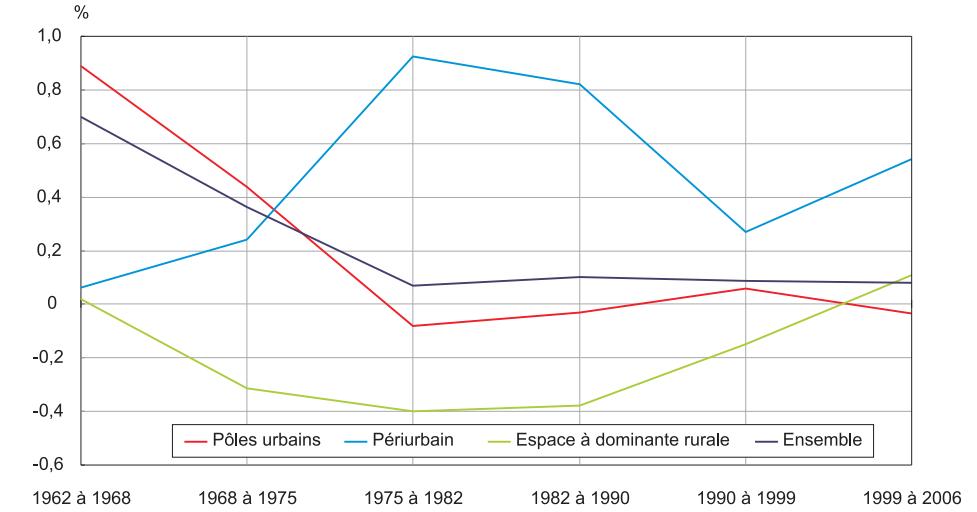
Tableau 1 : Répartition de la population et des superficies par type d'espace

Unités : %, nombre

| | Superficie | | Population | | | | Densité (habitants par km ²) | | | |
|---------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------|--------------------|-------|--|------|--------------------|------|
| | Nord-Pas-de-Calais | France de province | Nord-Pas-de-Calais | | France de province | | Nord-Pas-de-Calais | | France de province | |
| | | | 1999 | 2006 | 1999 | 2006 | 1999 | 2006 | 1999 | 2006 |
| Pôles urbains | 25,9 | 7,7 | 76,3 | 75,7 | 54,7 | 53,6 | 950 | 948 | 632 | 650 |
| Périurbain | 51,7 | 32,1 | 18,6 | 19,3 | 23,2 | 24,2 | 116 | 121 | 65 | 71 |
| Espace rural | 22,5 | 60,2 | 5,0 | 5,0 | 22,2 | 22,2 | 72 | 73 | 32 | 35 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 322 | 324 | 89 | 94 |

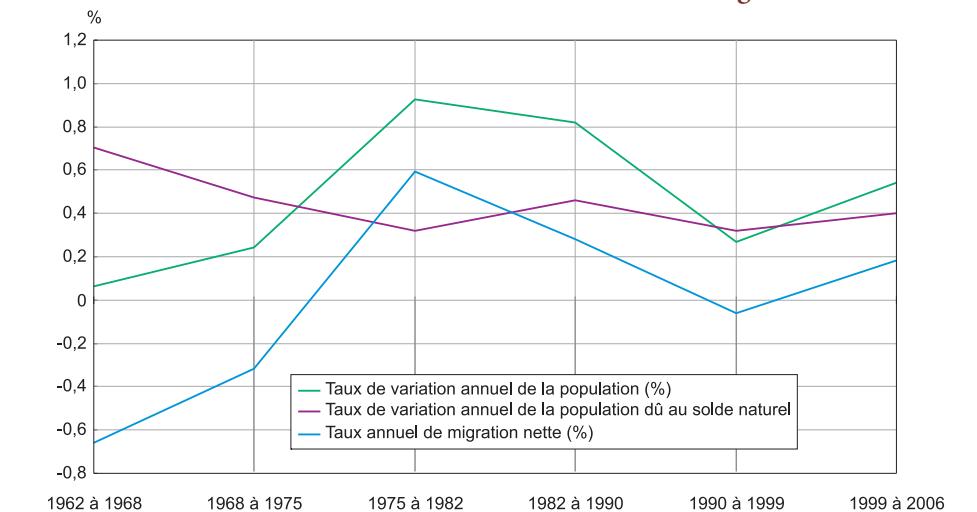
Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitations principales), DGI - Services du cadastre

Graphique 1 : Évolution annuelle moyenne de la population en Nord-Pas-de-Calais selon le type d'espace



Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 2006

Graphique 2 : Évolution de population totale, évolution due au solde naturel et évolution des migrations



Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 2006

L'augmentation de population dans le périurbain s'explique d'abord par l'excédent des naissances par rapport aux décès. Entre 1999 et 2006, sur les 0,5 % de hausse annuelle, 0,4 % proviennent du solde naturel positif. Comme l'évolution de population due au solde naturel est relativement stable depuis 1968, les fluctuations dans l'évolution de la population des espaces périurbains sont créées par les migrations d'habitants (**graphique 2**). Les caractéristiques de ces migrants peuvent être analysées depuis 1962 par les déclarations issues des recensements de la population (**encadré 2**).

Entre 2001 et 2006, le périurbain du Nord-Pas-de-Calais a connu 102 300 arrivées de résidents et 95 800 départs, soit un solde migratoire faiblement positif de près de 6 500 individus. Les mouvements migratoires ont surtout lieu avec les autres espaces du Nord-Pas-de-Calais : 88 % des entrants proviennent de la région et 74 % des sortants se dirigent ailleurs dans la région. Comme l'urbain ou le rural, le périurbain régional présente un déficit migratoire avec les autres

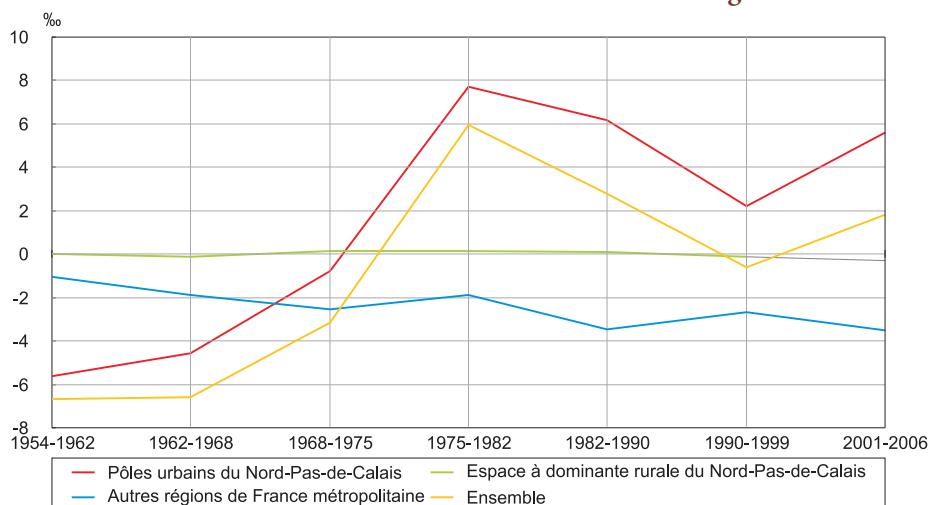
régions françaises (taux annuel de migration nette de – 3,51 %). Mais ce dernier est largement compensé par l'excédent des migrations intra régionales (+ 5,32 %), et plus particulièrement par les migrations en provenance des pôles urbains régionaux (+ 5,61 %) qui se dédensifient légèrement. Si les espaces périurbains du Nord-Pas-de-Calais bénéficient d'un solde migratoire positif avec un taux annuel de migration nette de + 1,81 %, ce dernier reste modeste en comparaison à la croissance enregistrée en moyenne nationale, avec un taux qui atteint + 8,26 %.

Encadré 2 : Note méthodologique

Dans le nouveau recensement de la population, les migrations résidentielles sont abordées par la question : « Où habitez-vous le 1^{er} janvier n – 5 ? ». Seules les mobilités des personnes de plus de 5 ans sont prises en compte : il s'agit des personnes effectivement nées au début de la période de migration considérée. Auparavant, on interrogeait les individus sur leur lieu de résidence au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement. Les enfants nés après le précédent recensement se voyaient affecter le lieu de résidence antérieur de leur mère. Dans un souci de comparaison des données des recensements de 1962 à 2006, la population prise en compte dans les flux migratoires est celle effectivement née au début de chaque période de migration considérée, soit :

- pour les migrations entre 1954 et 1962, les individus de 8 ans ou plus en 1962 ;
- pour les migrations entre 1962 et 1968, les individus de 6 ans ou plus en 1968 ;
- pour les migrations entre 1968 et 1975, les individus de 7 ans ou plus en 1975 ;
- pour les migrations entre 1975 et 1982, les individus de 7 ans ou plus en 1982 ;
- pour les migrations entre 1982 et 1990, les individus de 8 ans ou plus en 1990 ;
- pour les migrations entre 1990 et 1999, les individus de 9 ans ou plus en 1999 ;
- pour les migrations entre 2001 et 2006, les individus de 5 ans ou plus en 2006.

Graphique 3 : Taux annuel de migration nette des espaces périurbains du Nord-Pas-de-Calais selon les zones d'échange

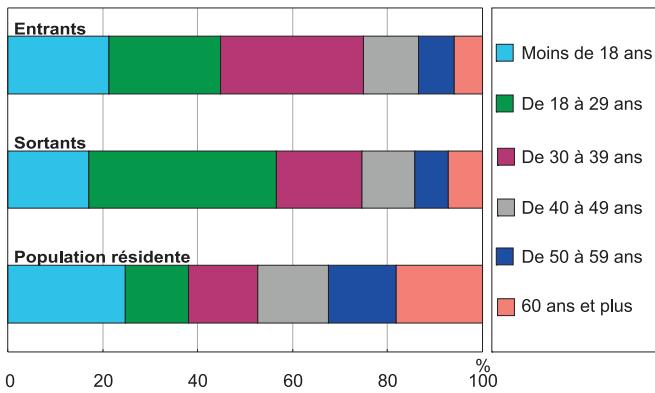


Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 2006

Les couples trentenaires arrivent, les étudiants partent

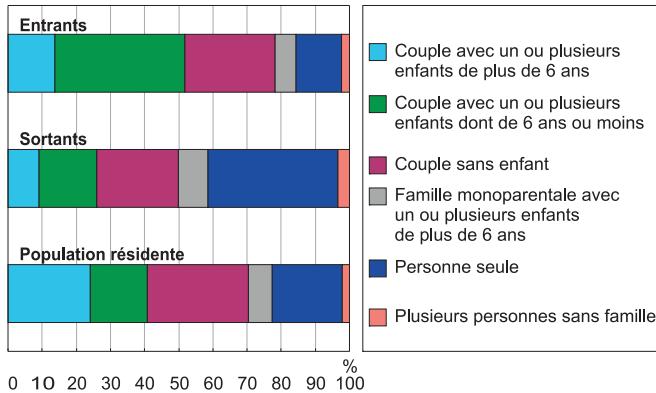
Depuis longtemps, ce sont les flux avec les pôles urbains qui conditionnent le bilan migratoire des espaces périurbains (*graphique 3*). Ces échanges s'inscrivent dans une période bien particulière du parcours résidentiel, lié au cycle de vie des personnes : la recherche d'un lieu d'habitation plus spacieux pour une famille qui s'agrandit, accessible financièrement à la propriété et qui reste suffisamment proche de pôles d'emploi importants. Ce sont donc des individus et des ménages bien caractéristiques qui viennent s'installer dans les espaces périurbains (*graphiques 4.1 et 4.2*).

Graphique 4.1 : Profil des migrants du périurbain en Nord-Pas-de-Calais par tranche d'âge entre 2001 et 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Graphique 4.2 : Profil des ménages migrants du périurbain en Nord-Pas-de-Calais entre 2001 et 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Ces migrations dans le périurbain sont souvent le fait de couples avec enfants, le plus souvent en bas âge (de moins de 6 ans) : 38 % des nouveaux ménages entre 2001 et 2006 sont de ce type. Les trentenaires sont nettement surreprésentés en entrée. En ajoutant leurs enfants de moins de 18 ans, ces classes d'âge rassemblent 51 % des nouveaux arrivants du périurbain entre 2001 et 2006, alors qu'elles ne représentent que 40 % de la population périurbaine résidente de 2006. Quatre cinquièmes des trentenaires entrants dans le périurbain nordiste entre 2001 et 2006 viennent des pôles urbains du Nord-Pas-de-Calais.

Les migrants partant des espaces périurbains sont souvent des jeunes qui quittent la résidence familiale dans le but de poursuivre leurs études ou à la recherche d'un emploi. Les sorties du périurbain concernent plus spécialement la population de 18 à 29 ans : 39 % des sortants entre 2001 et 2006 font partie de cette classe d'âge, qui ne constitue que 13 % des résidents. Le type de ménage prédominant chez les sortants correspond donc naturellement aux personnes vivant seules (38 %). Les étudiants sont en toute logique surreprésentés parmi les individus quittant le périurbain : 14 % des sortants pour 8 % de la population totale.

En termes d'activité et de catégorie socioprofessionnelle, le profil des entrants et des sortants est peu distinct. Globalement, les personnes quittant le périurbain nordiste sont remplacées par des personnes aux caractéristiques semblables. On retrouve traditionnellement des surreprésentations parmi les catégories d'individus réputées plus mobiles dans les deux sens des échanges : les actifs ayant un emploi et plus particulièrement les cadres et les professions intermédiaires.

Le bilan migratoire de ces flux découle assez simplement des observations précédentes, les flux en entrée et sortie étant relativement bien distincts. Le solde migratoire du périurbain nordiste ressemble à celui de la moyenne française (*tableau 2*). Il traduit un net excédent pour les trentenaires et les jeunes de moins de 18 ans, pour les actifs ayant un emploi et particulièrement les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires. De l'autre côté il est déficitaire pour les individus de 18 à 25 ans et les étudiants. À l'échelle des ménages, le bilan est positif pour les couples avec enfants, avec une mention particulière aux couples ayant des enfants de moins de 6 ans.

Un solde migratoire largement excédentaire pour les trentenaires et couples avec enfants...

Tableau 2 : Taux annuel de migration nette du périurbain nordiste entre 2001 et 2006

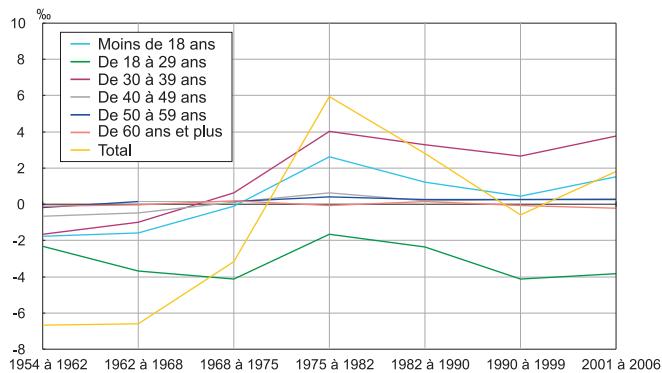
| | | Taux annuel de migration nette | Dont avec les pôles urbains du Nord-Pas-de-Calais | Dont avec les espaces ruraux du Nord-Pas-de-Calais | Dont avec les autres régions métropolitaines | Taux annuel de migration nette de la région Nord-Pas-de-Calais | Unité : % |
|---------------------------------|---|--------------------------------|---|--|--|--|---|
| | | | | | | | Taux annuel de migration nette du périurbain français |
| Zone d'échange | Le reste du Nord-Pas-de-Calais | + 5,32 | \ | \ | \ | \ | \ |
| | Dont les pôles urbains | + 5,61 | \ | \ | \ | \ | + 9,93 |
| | Dont les espaces ruraux | - 0,29 | \ | \ | \ | \ | - 1,67 |
| | Les autres régions de France métropolitaine | - 3,51 | \ | \ | \ | - 4,11 | \ |
| | dont Picardie | - 0,10 | \ | \ | \ | + 0,03 | \ |
| | dont Île-de-France | - 0,17 | \ | \ | \ | - 0,51 | \ |
| | dont Rhône-Alpes | - 0,54 | \ | \ | \ | - 0,60 | \ |
| | dont Provence-Alpes-Côte d'Azur | - 0,55 | \ | \ | \ | - 0,64 | \ |
| | Total | + 1,81 | + 5,61 | - 0,29 | - 3,51 | - 4,11 | + 8,26 |
| Âge | Moins de 18 ans | + 1,51 | + 2,13 | - 0,06 | - 0,56 | - 0,77 | + 2,57 |
| | De 18 à 21 ans | - 2,30 | - 1,64 | - 0,06 | - 0,60 | - 0,02 | - 2,15 |
| | De 22 à 25 ans | - 2,01 | - 1,09 | - 0,02 | - 0,90 | - 0,70 | - 1,08 |
| | De 26 à 29 ans | + 0,48 | + 0,79 | - 0,02 | - 0,29 | - 0,63 | + 1,29 |
| | De 30 à 39 ans | + 3,77 | + 3,78 | + 0,07 | - 0,07 | - 0,77 | + 5,45 |
| | De 40 à 49 ans | + 0,31 | + 0,84 | - 0,07 | - 0,46 | - 0,50 | + 1,42 |
| | De 50 à 59 ans | + 0,26 | + 0,60 | - 0,05 | - 0,29 | - 0,35 | + 0,68 |
| | De 60 ans à 75 ans | - 0,25 | + 0,11 | - 0,06 | - 0,30 | - 0,28 | + 0,11 |
| | 75 ans et plus | + 0,02 | + 0,09 | - 0,03 | - 0,05 | - 0,07 | - 0,04 |
| | Total | + 1,81 | + 5,61 | - 0,29 | - 3,51 | - 4,11 | + 8,26 |
| Catégorie socio-professionnelle | Agriculteurs exploitants | + 0,00 | + 0,02 | - 0,02 | - 0,01 | - 0,01 | + 0,02 |
| | Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | + 0,21 | + 0,29 | + 0,00 | - 0,08 | - 0,11 | + 0,42 |
| | Cadres, professions intellectuelles supérieures | + 0,66 | + 0,98 | - 0,01 | - 0,31 | - 0,62 | + 1,36 |
| | Professions intermédiaires | + 1,21 | + 1,71 | + 0,01 | - 0,50 | - 0,77 | + 2,34 |
| | Employés | + 0,03 | + 0,80 | - 0,01 | - 0,76 | - 0,98 | + 1,61 |
| | Ouvriers | + 0,24 | + 0,59 | - 0,03 | - 0,32 | - 0,50 | + 1,29 |
| | Retraités | - 0,12 | + 0,34 | - 0,08 | - 0,38 | - 0,41 | + 0,16 |
| | Autres inactifs | - 0,42 | + 0,87 | - 0,15 | - 1,14 | - 0,71 | + 1,06 |
| | Total | + 1,81 | + 5,61 | - 0,29 | - 3,51 | - 4,11 | + 8,26 |
| Type d'activité | Actifs avant un emploi | + 2,42 | + 4,28 | - 0,03 | - 1,83 | - 2,69 | + 6,72 |
| | Chômeurs | - 0,11 | + 0,10 | - 0,04 | - 0,17 | - 0,32 | + 0,31 |
| | Retraités | - 0,12 | + 0,34 | - 0,08 | - 0,38 | - 0,41 | + 0,16 |
| | Élèves, étudiants, stagiaires | - 2,06 | - 1,32 | - 0,06 | - 0,68 | 0,12 | - 1,78 |
| | Moins de 14 ans | + 1,53 | + 1,86 | - 0,02 | - 0,31 | - 0,55 | + 2,37 |
| | Femmes ou hommes au foyer | + 0,14 | + 0,24 | - 0,03 | - 0,07 | - 0,16 | + 0,36 |
| | Autres inactifs | + 0,00 | + 0,10 | - 0,02 | - 0,07 | - 0,10 | + 0,12 |
| | Total | + 1,81 | + 5,61 | - 0,29 | - 3,51 | - 4,11 | + 8,26 |
| Type de ménage | Couple avec un ou plusieurs enfants de plus de 6 ans | + 0,92 | + 1,44 | - 0,06 | - 0,46 | - 0,48 | + 1,75 |
| | Couple avec un ou plusieurs enfants dont de 6 ans ou moins | + 5,20 | + 5,10 | + 0,12 | - 0,02 | - 0,61 | + 6,94 |
| | Couple sans enfant | - 0,28 | + 0,91 | - 0,10 | - 1,09 | - 1,34 | + 1,75 |
| | Famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants de plus de 6 ans | - 0,77 | - 0,59 | - 0,03 | - 0,15 | - 0,11 | - 0,55 |
| | Famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants dont de 6 ans ou moins | - 0,22 | - 0,16 | - 0,04 | - 0,02 | - 0,08 | - 0,08 |
| | Personne seule | - 8,27 | - 6,00 | - 0,12 | - 2,15 | - 1,04 | - 6,39 |
| | Plusieurs personnes sans famille | - 0,43 | - 0,22 | - 0,01 | - 0,19 | - 0,14 | - 0,33 |
| | Total | - 3,86 | + 0,46 | - 0,24 | - 4,07 | - 3,80 | + 3,09 |

Note de lecture : Le taux annuel de migration nette des habitants des espaces périurbains nordistes entre 2001 et 2006 est de + 1,81 %. Il est positif avec le reste du Nord-Pas-de-Calais (+ 5,32 %) et négatif avec les autres régions françaises (- 3,51 %). Au niveau des ménages, ce taux se fixe à - 3,86 %.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Les différents mouvements de périurbanisation qu'a connu le Nord-Pas-de-Calais ont toujours été créés par des migrants aux profils très semblables. Que ce soit entre 1975 et 1982, ou entre 2001 et 2006, les trentenaires, les moins de 18 ans, les actifs ayant un emploi et les personnes mariées comptent pour beaucoup dans l'excédent migratoire des espaces périurbains (*graphiques 5.1 et 5.2*).

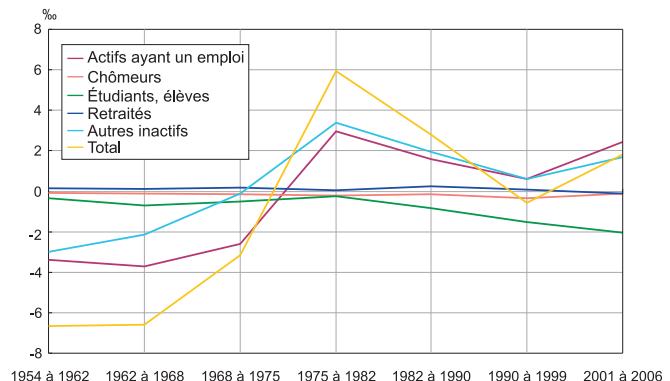
Graphique 5.1 : Taux annuel de migration nette du périurbain nordiste



Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 2006

... qui contribue cependant peu aux modifications de structure sociale des espaces périurbains

Graphique 5.2 : Taux annuel de migration nette du périurbain nordiste



Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 2006

Si la tendance aux migrations résidentielles va croissante dans les dernières décennies, les habitants du Nord-Pas-de-Calais sont toutefois relativement peu mobiles. 68 % des Nordistes de cinq ans ou plus n'ont pas quitté leur résidence principale entre 2001 et 2006. Cette propriété est renforcée dans les espaces périurbains, puisque la proportion de stables y atteint 73 %. À un niveau plus agrégé, seuls 20 % des habitants du périurbain nordiste en 2006 n'y résidaient pas cinq ans auparavant. Du fait de cette stabilité, les migrations ont peu d'impact sur l'évolution de la structure de la population. D'autant plus qu'aux sortants du périurbain se substituent des arrivants au profil plutôt semblable. Au final, les changements de caractéristiques sociodémographiques des habitants des zones périurbaines rejoignent globalement la tendance régionale.

Quelques différences s'observent, mais à un niveau modéré. Grâce à leur bilan migratoire positif, la part des personnes de moins de 18 ans s'est moins repliée dans le périurbain entre 1962 et 2006 qu'ailleurs. En revanche, la place des 18 à 29 ans s'est renforcée en Nord-Pas-de-Calais sur cette période, tandis qu'elle a légèrement diminué dans les espaces périurbains. L'attractivité du périurbain pour les catégories socioprofessionnelles supérieures a également joué : la progression de la part des cadres et professions intermédiaires dans la population y est plus marquée qu'en moyenne régionale. Enfin, la hausse de la proportion de chômeurs a été contenue entre 1962 et 2006 dans les zones périurbaines par les arrivées nombreuses d'actifs ayant un emploi.

Conséquence de son attractivité, le périurbain se densifie. Entre 1975 et 1990, l'augmentation en Nord-Pas-de-Calais atteignait presque 1 habitant par km² par an. La hausse entre 1999 et 2006 est plus modérée mais atteint encore + 0,6 habitant au km² par an. La moyenne nationale se fixe quant à elle à + 0,9. Le périurbain régional était déjà très dense en 1962 (98 habitants par km² contre 45 en moyenne nationale), il se densifie donc moins rapidement et l'écart avec la moyenne française se réduit progressivement.

La densification périurbaine se poursuit, mais à un rythme relativement lent

Cette densification de l'habitat et des autres espaces bâtis, mais aussi par exemple du réseau de transports, conduit à une diminution des surfaces en espaces naturels ou agricoles appelée artificialisation. La part de sols artificialisés passe de 15,1 % en 1998 à 15,9 % en 2005 pour l'ensemble de la région (**tableau 3**). L'artificialisation des sols progresse partout, mais c'est dans le périurbain qu'elle est la plus rapide : les superficies artificialisées y gagnent 6,7 % sur cette période pour une moyenne régionale à 4,8 %. Qu'il s'agisse d'espace urbain, périurbain ou rural, les zones urbanisées constituées essentiellement d'habitat (**encadré 3**) s'étendent moins vite que les autres espaces artificiels (zones industrielles, routes, etc.). Cependant, dans le cas du périurbain, elles progressent nettement plus qu'ailleurs : + 6,5 % entre 1998 et 2005 contre + 4,6 % en moyenne dans le Nord-Pas-de-Calais.

Tableau 3 : Évolution des espaces artificialisés en Nord-Pas-de-Calais entre 1998 et 2005

| | Part d'espaces artificialisés en 1998 | Part d'espaces artificialisés en 2005 | Évolution des superficies artificialisées entre 1998 et 2005 | | | Unité : % |
|---------------------------|--|--|--|--------------------------|---------------------------------------|------------|
| | | | Totale | Dont zones urbanisées | Dont autres espaces artificialisés | |
| Pôles urbains | 33,6 | 35,2 | 4,8 | 3,5 | | 6,9 |
| Périurbain | 9,4 | 10,1 | 6,7 | 6,5 | | 7,2 |
| Espace à dominante rurale | 6,9 | 7,2 | 5,4 | 3,4 | | 11,0 |
| Total | 15,1 | 15,9 | 4,8 | 4,6 | | 7,2 |

Source : Région Nord-Pas-de-Calais - Occupation du sol 1998 et 2005

Encadré 3 : La base de données d'occupation des sols

Présentation de la source

Le système d'information géographique de la Région Nord-Pas-de-Calais comprend une base de données dédiées à l'occupation du sol régional. Cette base est réalisée par photo-interprétation, à partir d'images satellites et de photos aériennes. Elle est disponible en 1998 et 2005 selon la nomenclature détaillée de la base Corine land cover, produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement. Si ces deux sources sur l'usage des sols sont proches, celle de la Région permet un niveau de restitution beaucoup plus fin : chaque maille représente 0,5 ha contre 2,5 ha pour Corine land cover.

Dans cette nomenclature d'utilisation des sols, les espaces artificialisés se divisent entre zones urbanisées et autres espaces artificialisés. Ces zones urbanisées sont constituées de :

- *tissu urbain continu*, à savoir des espaces structurés par des bâtiments et les voies de communication. Les surfaces artificialisées y représentent plus de 80 % de la superficie, le sol nu et la végétation étant exceptionnels. Ces surfaces correspondent au centre dense des agglomérations : habitat, bureaux, petits commerces, etc. ;
- *tissu urbain discontinu*, correspondant à l'habitat résidentiel (zones d'habitation pavillonnaires périphériques, centres des agglomérations, agglomérations des zones rurales, y compris les jardins privés d'habitation), l'habitat collectif haut (y compris espaces verts et parkings), l'habitat rural (habitations ou fermes isolées y compris jardins, prairies et boisements attenants) et l'habitat minier (« corons » y compris jardins attenants).

Les autres espaces artificialisés recouvrent les zones industrielles ou commerciales, les réseaux de communication, les mines, décharges et chantiers ainsi que les espaces verts artificialisés non agricoles (stades, campings, golfs, etc.).

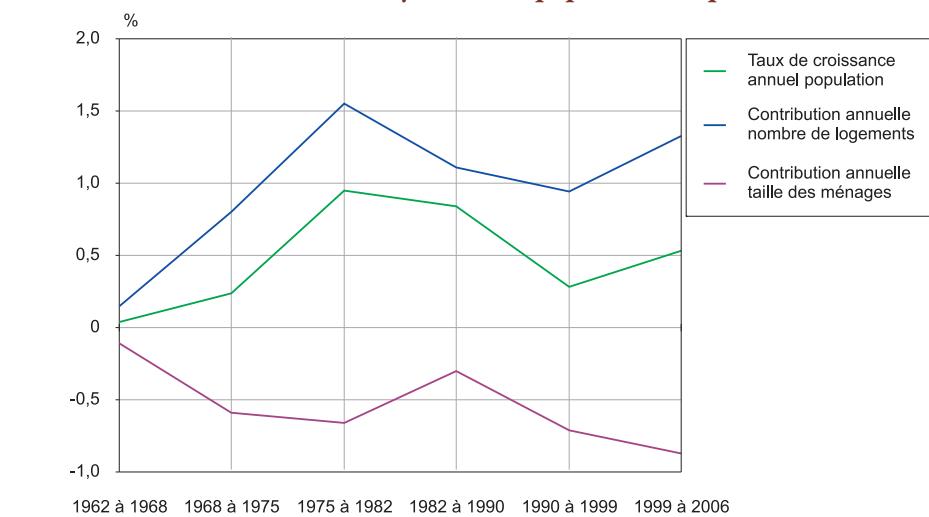
Population résidente et nouveaux arrivants contribuent à l'artificialisation des sols

Entre 1999 et 2006, dans le périurbain nordiste, la population augmente de 3,9 % alors que les superficies en zones urbanisées gagnent 6,5 %. Ce phénomène tient à deux composantes : l'évolution du nombre d'habitants dans les logements déjà existants, autrement dit, de la taille des ménages, et celle du nombre de logements.

En Nord-Pas-de-Calais, dans les espaces périurbains comme ailleurs, la taille des ménages diminue (**graphique 6**). Les phénomènes de décohabitation, le vieillissement de la population, ainsi que de nouveaux modes de vie familiaux comme la monoparentalité expliquent ce phénomène. Il faut donc en 2006 davantage de logements qu'auparavant pour un même nombre de personnes. De plus, la superficie du logement n'est pas parfaitement proportionnelle à la taille du ménage qui l'occupe, ce qui renforce le fait qu'un individu consomme davantage de surface artificialisée qu'auparavant. Pourtant, dans ces espaces périurbains, attractifs pour les familles, la taille des ménages reste importante avec une moyenne de 2,66 personnes en 2006 contre 2,47 pour l'ensemble de la région. C'est aussi dans ce type d'espace que la réduction de la taille des ménages est la moins forte : – 21 % entre 1962 et 2006, contre – 24 % à – 26 % pour les autres types d'espaces.

À la diminution de la taille des ménages s'ajoute dans ces espaces un solde migratoire bénéficiaire : des résidences supplémentaires sont nécessaires pour les nouveaux arrivants, dont l'effectif n'est pas compensé par les départs. Ainsi, dans le périurbain nordiste, l'évolution annuelle moyenne du nombre de résidences principales est supérieure à celle de la population sur l'ensemble de la période 1962 à 2006, tout en suivant les mêmes tendances. L'artificialisation des sols périurbains due à la construction de zones urbanisées progresse donc.

Graphique 6 : Contribution des logements et de la taille des ménages dans l'évolution annuelle moyenne de la population du périurbain nordiste



Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 2006

En 2006, un ménage résidant dans le périurbain du Nord-Pas-de-Calais consomme 1 715 m² (**tableau 4**) de surfaces urbanisées (logement, commerces, industries, voirie, transports, etc.). C'est trois fois plus que dans les espaces urbains et 17 % de moins que dans le rural. Cette consommation de zones urbanisées par ménage a diminué dans tous les types d'espaces mais le périurbain est celui où la baisse est la plus conséquente (- 3,2 % contre - 2,3 % en moyenne). Cependant, c'est aussi dans le périurbain que la hausse du nombre de ménages est la plus élevée (+ 10,0 %) ce qui conduit finalement à une forte hausse des surfaces urbanisées (+ 6,5 % contre + 4,6 % en moyenne régionale).

Tableau 4 : Consommation de zones urbanisées par les ménages en Nord-Pas-de-Calais

| | Consommation en zones urbanisées par ménage en 2006 (m ²) | Consommation en zones urbanisées par ménage en 1999 (m ²) | Évolution de la consommation en zones urbanisées par ménage entre 2006 et 1999 (%) | Évolution du nombre de ménages entre 2006 et 1999 (%) | Évolution des surfaces en zones urbanisées entre 2005 et 1998 (%) |
|---------------------------|---|---|--|---|---|
| Pôles urbains | 557 | 573 | -2,8 | 6,4 | 3,5 |
| Périurbain | 1 715 | 1 771 | -3,2 | 10,0 | 6,5 |
| Espace à dominante rurale | 2 073 | 2 112 | -1,8 | 5,3 | 3,4 |
| Nord-Pas-de-Calais | 841 | 860 | -2,3 | 7,0 | 4,6 |

Source : Région Nord - Pas-de-Calais - Occupation du sol 1998 et 2005, Insee - Recensements de la population 1999 et 2006

Si l'on s'intéresse plus largement à la problématique liée au développement des espaces périurbains, l'artificialisation des sols n'est pas le seul élément à prendre en compte. En effet, nombre de migrants viennent habiter dans le périurbain pour le cadre de vie offert, mais continuent de travailler dans les pôles urbains. Ces migrations résidentielles tendent alors à accroître la distance entre le lieu d'habitation et le lieu de travail. La périurbanisation génère un accroissement des mobilités domicile-travail. 83 % des habitants du périurbain effectuent leur déplacement professionnel quotidien en voiture pour une moyenne nordiste tous espaces confondus à 77 %. Le taux de motorisation est d'ailleurs plus fort dans les espaces périurbains : 87 % des ménages périurbains possèdent au moins une voiture en 2006, soit près de dix points de plus que la moyenne du Nord-Pas-de-Calais. 45 % d'entre eux en possèdent d'ailleurs au moins deux. Ces parts sont même plus élevées que celles des ménages des zones rurales, pourtant plus éloignés des grands pôles de services et d'emploi.

Ainsi, l'attractivité résidentielle du périurbain génère en premier lieu une artificialisation des sols par construction de zones urbanisées essentiellement dédiées aux habitations. Dans un deuxième temps, elle induit aussi une hausse des autres espaces artificialisés, du moins en termes d'infrastructures de transport. Elle donne donc toute son importance aux questions liées à l'aménagement du territoire dans ces espaces.

Encadré 4 : Un étalement urbain plus précoce en périphérie des grands pôles

Si la périurbanisation touche la quasi-globalité de la région Nord-Pas-de-Calais, elle ne se déroule pas dans les mêmes conditions suivant les territoires considérés (*cartes 2 à 5 et encadré 1*). Au niveau des espaces périurbains des Scot de la région (à l'exception du Scot des Sept Vallées composé uniquement d'espaces ruraux et du Scot de Lens-Liévin-Hénin-Carvin où le périurbain occupe une place négligeable), il existe quatre grands types de trajectoires historiques (*carte 6 et graphique 7*). Les évolutions de la population périurbaine y sont largement conditionnées par les mouvements migratoires (*graphique 8*).

Carte 6 : Typologie des Scot selon l'évolution démographique de leurs espaces périurbains depuis 1962

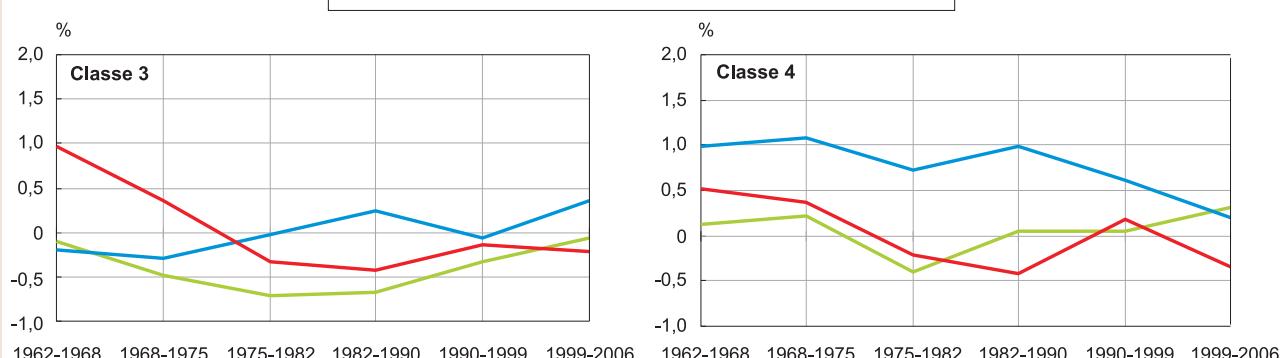
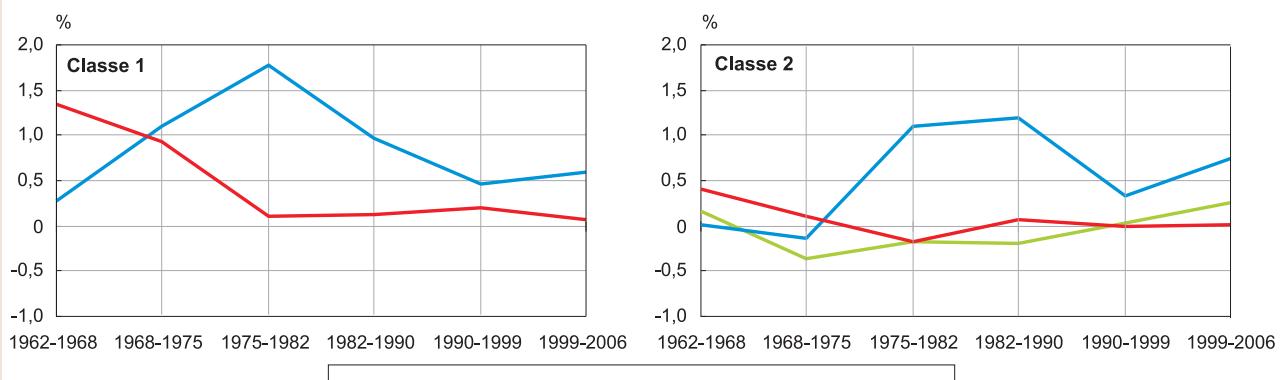


- Classe 1
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- Hors typologie

© IGN-Insee 2010

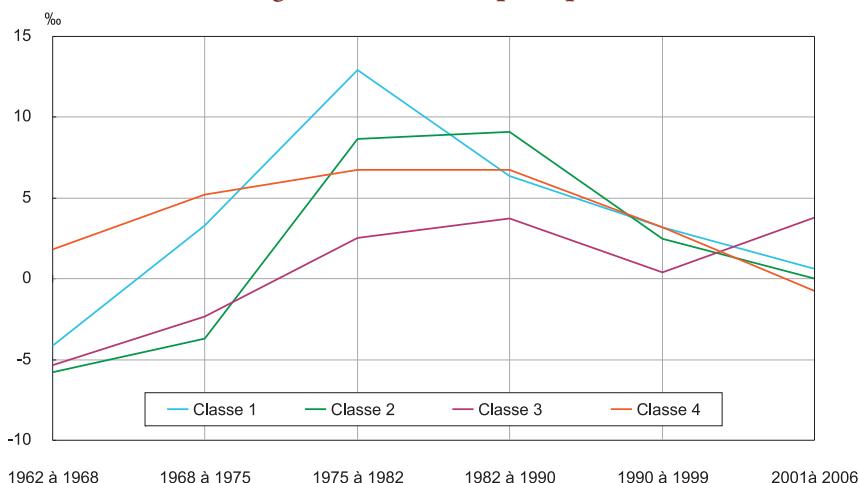
Source : Insee - Recensements de la population 1962 à 2006

Graphique 7 : Évolution annuelle moyenne de population



Source : Insee - Recensements de la population de 1962 à 2006

Graphique 8 : Taux annuel de migration nette des espaces périurbains du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee - Recensements de la population de 1968 à 2006

Une première classe de territoires (**classe 1**) regroupe les Scot de Lille Métropole, de l'Arrageois, de Flandre-Dunkerque et du Calaisis. Elle se caractérise par la présence exclusive de zones urbaines et périurbaines, lui procurant une densité de population particulièrement élevée (644 habitants par km²). Celle de ses espaces périurbains atteint 151 habitants par km², soit 30 de plus que la moyenne régionale. Les pôles urbains accueillent quant à eux en moyenne 1 562 habitants au km². La périurbanisation apparaît dans cette classe de manière précoce, dès la fin des années 60, et atteint son pic entre 1975 et 1982. Dans le même temps, la croissance des espaces urbains ralentit nettement. À partir de 1982 et progressivement jusqu'à aujourd'hui, le rythme d'augmentation démographique des espaces périurbains se fait de moins en moins rapide, tandis que le niveau de population des pôles urbains évolue peu tout en restant positif.

La **classe 2** est la plus représentative du profil moyen de la région en termes de périurbanisation. Elle réunit les Scot de Flandre intérieure, de l'Artois, de l'Audomarois, du Montreuillois, du Douaisis et l'ensemble des communes hors Scot. Espaces urbains, périurbains et ruraux sont présents dans les mêmes proportions que la moyenne régionale. La densité de population en 2006 se fixe à 215 habitants par km². Les pôles urbains apparaissent moins denses qu'ailleurs : 547 habitants par km² contre 948 pour la moyenne nordiste. Pour ces territoires, la croissance périurbaine apparaît distinctement entre 1975 et 1982, de manière parallèle à la baisse d'attractivité des pôles urbains. Le rythme d'augmentation de la population se maintient jusqu'en 1990. Il se rétracte entre 1990 et 1999 mais connaît un léger regain depuis. Pour ces Scot, l'excédent migratoire est obtenu grâce aux flux venant du pôle urbain le plus proche et non de migrations plus lointaines, par exemple depuis Lille. Seule exception notable : le périurbain du Scot du Douaisis où les arrivées depuis Lille sont plus nombreuses que celles en provenance de Douai. Ceci s'explique en partie par la situation géographique des espaces périurbains dans le Scot du Douaisis (**carte 1**) qui se présentent comme la continuité du tissu périurbain de la métropole lilloise.

Les Scot de l'arrondissement de Valenciennes, de Sambre-Avesnois, du Cambrésis, de Marquion-Osartis, du Pays du Ternois et de la Terre des Deux Caps constituent la **classe 3**. Les espaces ruraux occupent ici une place importante (10 % de la population y vit), et la densité globale est la plus faible des quatre classes : 208 habitants par km². Les pôles urbains y sont plus denses que dans la classe précédente avec 659 habitants par km². Les nettes périodes de périurbanisation observées ailleurs ne se démarquent pas au sein de ce groupe. L'exode périurbain se fait de manière lente et progressive : il ne débute réellement dans cette classe qu'à partir des années 80. La croissance de la population périurbaine est la plus élevée entre 1999 et 2006, mais reste à un niveau inférieur à la moyenne régionale : + 0,4 % par an.

La dernière classe (**classe 4**) se compose uniquement du Scot du Boulonnais, dont près des deux tiers de la superficie sont occupés par du périurbain. Bien que disposant d'un pôle urbain très dense, son faible poids relatif conduit ce Scot à une densité de population moyenne de 309 habitants par km². De nouveau, aucune période de périurbanisation ne se remarque ici. Le comportement de cette classe est cependant bien différent de la précédente puisque l'attractivité pour le périurbain est historique. L'augmentation de population est en effet stable autour de + 1 % par an jusqu'au début des années 90. Depuis, la croissance périurbaine ralentit mais reste toujours positive.

Pour en savoir plus

- « Les migrations résidentielles dans le versant français de l'aire métropolitaine de Lille » - Insee - Insee Nord-Pas-de-Calais - *Les Dossiers de Profils*, n° 100, novembre 2010.
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais : la métropole lilloise au coeur des mobilités » - Insee - Insee Nord-Pas-de-Calais - *Pages de Profils*, n° 67, janvier 2010.
- « Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs » - Insee - *Insee Première*, n° 1248, juillet 2009.
- « Déplacements domicile-travail en Nord-Pas-de-Calais : des trajets de plus en plus longs » - Insee - Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 44, juillet 2008.

Sites internet

- @ <http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais>
- @ <http://www.nordpasdecalais.fr>